



**Jour
J-02**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

30/12/2019

Coopération ivoiro-équato-guinéenne

P2

**Les Présidents Ouattara et Obiang NGuema engagés
à renforcer les relations bilatérales**

Filets productifs sociaux

P2

75 000 nouveaux ménages ont perçu leur premier paiement, hier

Abdal Karim Ewaida / Ambassadeur de l'État de la Palestine près la République de Côte d'Ivoire

" 2020 sera une année particulière dans le développement de la coopération entre nos deux pays "

P4

Mise en œuvre de la Zleca

P19

Deux principaux défis à relever

Coopération ivoiro-équato-guinéenne

Les Présidents Ouattara et Obiang NGuema engagés à renforcer les relations bilatérales

Le Chef de l'État de la Guinée Équatoriale, dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié en Côte d'Ivoire, a été accueilli samedi à l'aéroport international de Port-Bouët par le Président de la République.

Les liens de coopération entre la Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale sont déjà solides. Les Présidents Alassane Ouattara et Teodoro Obiang NGuema ont tout de même réaffirmé, samedi, leur engagement à renforcer les relations bilatérales entre leurs deux pays. En effet, le Chef de l'État de la Guinée équatoriale, dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié en terre ivoirienne, est arrivé autour de 12h à l'aéroport international de Port-Bouët. Il a été accueilli par son homologue ivoirien Alassane Ouattara, accompagné du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, du ministre d'État, ministre de la Défense Hamed Bakayoko. Après les honneurs militaires, les civilités et les salutations d'usage, les deux hommes d'État se sont retrouvés à la résidence du Chef de l'exécutif ivoirien sise à Cocody où ils se sont entretenus. Au terme de ces échanges, le Président Alassane Ouattara et son invité, devant la presse, se sont félicités de la qualité des liens qui unissent la Guinée équatoriale et la Côte d'Ivoire. « Je suis très heureux de recevoir le Président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang NGuema qui effectue une visite de travail et



Le Président de la République, Alassane Ouattara et son homologue de la Guinée Équatoriale Teodoro Obiang NGuema ont salué la qualité des relations entre les deux pays. (PH: PORO DAGNOGO)

d'amitié en Côte d'Ivoire. La coopération bilatérale entre nos pays est bonne. Nous avons réaffirmé notre volonté de la consolider davantage », a confié le Chef de l'État ivoirien. Le Président de la Guinée équatoriale, dans ses propos, a affiché la même détermination, notamment au niveau agricole. Il a loué le progrès effectué

par la Côte d'Ivoire dans ce domaine. D'où sa volonté de bénéficier de l'expérience ivoirienne en la matière. « J'apprécie beaucoup le développement agricole de la Côte d'Ivoire. J'ai donc demandé à mon frère d'établir la coopération à ce niveau », a-t-il manifesté. Il a montré sa disponibilité à signer des accords et à faire le suivi vé-

ritable de leur application à travers la commission mixte. Teodoro Obiang NGuema a aussi informé avoir profité de cette rencontre pour demander de renforcer leurs économies afin d'être indépendants dans la consommation des produits de pre-

mière nécessité. Il a aussi déclaré que la Guinée équatoriale, qui est un pays pétrolier, sera ravi de mettre son expertise à la disposition de la Côte d'Ivoire. Sur ce point, il a fait savoir qu'un institut de formation aux métiers de pétrole existe dans son pays et que cet établissement est disposé à recevoir les étudiants ivoiriens. Relativement à ce chapitre, le Président Ouattara s'est réjoui de cette initiative de son homologue.

Obiang NGuema instruit sur le processus du remplacement du F Cfa par l'Eco

Le Président Ouattara n'a pas manqué de préciser que cette entrevue lui a servi de cadre pour instruire son interlocuteur sur le processus qui a abouti au remplacement du F Cfa par l'Eco. Son homologue s'est félicité de cette volonté des Chefs d'État africains d'adopter une monnaie propre à l'Afrique. « Nous sommes capables maintenant de disposer de notre monnaie », s'est-il convaincu. Il a toutefois précisé que la coopération en la matière avec la France ne sera pas totalement rompue. « Nous travaillerons avec la France comme un partenaire », a-t-

il déclaré. Le Chef de l'État équato-guinéen, dans sa déclaration, a soutenu que le Président Ouattara et lui ont également parlé de l'importance de renforcer l'Union africaine (Ua) pour le bonheur des États membres de cette institution. Le Président Alassane Ouattara, à ce sujet, a précisé que leur entretien du jour a également porté sur la tenue du prochain sommet de l'Ua qui aura lieu en février prochain à Addis Abeba, en Éthiopie. Et qu'à cette occasion, l'Unesco décernera le Prix Félix Houphouët-Boigny au Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed Ali. Celui-ci a été désigné lauréat de l'édition 2019 du Prix Félix Houphouët-Boigny-Unesco pour la recherche de la paix, en raison de ses actions dans la région et particulier pour avoir été l'instigateur d'un accord de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

Teodoro Obiang NGuema a par ailleurs félicité la Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale pour avoir bien travaillé, pendant une période, en qualité de membres non permanents du Conseil de sécurité.

KANATÉ MAMADOU

Atteinte à la sûreté de l'État Force reste à la loi

Le Chef de l'État, Alassane Ouattara, a profité de la déclaration conjointe faite avec son homologue de la Guinée Équatoriale, Teodoro Obiang NGuema, après leur entretien, pour s'adresser à tous ceux qui veulent troubler la tranquillité des Ivoiriens à travers des manœuvres et actions préméditées et planifiées. « J'aurais pu dire que le dossier est entre les mains de la justice et ne pas m'appesantir là-dessus, mais je peux vous dire que nul ne sera autorisé à déstabiliser la Côte d'Ivoire, à perturber

la quiétude des Ivoiriens. Le droit sera appliqué à tous, candidat ou pas », a-t-il prévenu. Le Président de la République répondait ainsi à la question d'un journaliste sur le sort réservé aux personnes poursuivies ou arrêtées pour atteinte à la sûreté de l'État. Pour le chef suprême des armées, il est inadmissible que des fils du pays, par des actions subversives, à l'approche des échéances électorales de 2020, tentent de retarder la marche du pays, au regard des efforts déployés pour redorer le blason

de la Côte d'Ivoire, après la décennie de crise qu'elle a connue. Aussi a-t-il a promis de combattre tous ceux qui se montreront coupables de ce genre d'actions : « Les candidatures ne sont pas encore ouvertes par la Commission électorale indépendante et même si c'était le cas, nul n'est au-dessus de la loi, aussi bien les anciens présidents, que les présidents d'institution. Nous sommes des citoyens et nous sommes responsables devant les juridictions ».

K. MAMADOU

Troubles à l'ordre public Le Chef de l'État formel : « Les députés ne sont pas au-dessus de la loi »

Le Président Alassane Ouattara, à la faveur de sa rencontre avec Teodoro Obiang NGuema, s'est prononcé sur la situation des parlementaires proches de Guillaume Soro arrêtés pour troubles à l'ordre public. Il a précisé que même si la loi, dans des circonstances, protège la représentation nationale, il y a des cas d'exception où celle-ci peut subir la rigueur de la loi. « La Constitution de la Côte d'Ivoire a des éléments très clairs concernant les députés. Les députés ne sont pas au-dessus de la loi. Ils ne peuvent pas être poursuivis

dans le cadre de l'exercice de leur fonction. Mais quand ils sont mêlés à la déstabilisation de ce pays, ils doivent faire face à la rigueur de la loi. La loi sera appliquée intégralement à tous les citoyens, quel que soit le lieu où ils résident en dehors de la Côte d'Ivoire », a-t-il martelé. Le Bureau de l'Assemblée nationale, par la voix de son président Amadou Soumahoro, avait affirmé mardi avoir pris acte de l'information judiciaire ouverte contre les députés arrêtés. « Le Président de l'Assemblée nationale a été saisi ce jour d'un courrier de Monsieur le procureur de

la République près le Tribunal de Première instance d'Abidjan, l'informant de l'ouverture d'une information judiciaire contre certains de nos compatriotes dont des députés, pour atteinte à la sûreté de l'État et détournement de deniers publics. Vu la gravité des faits et en raison de la flagrante de ceux-ci, une réunion d'urgence du Bureau de l'Assemblée nationale s'est tenue et a pris acte de cette information qui ne saurait laisser indifférente l'institution parlementaire », pouvions-nous lire dans le communiqué.

K. M.

Tentative de coup d'État

Le Rhdp informe et rassure le corps diplomatique

La direction exécutive du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) a échangé avec le corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire le 27 décembre, à Sofitel Hôtel Ivoire.

Tous les groupes géographiques étaient représentés à la rencontre que le Rhdp a eue vendredi, à l'Hôtel Ivoire, conduits par l'ambassadeur de la Rd Congo en Côte d'Ivoire, par ailleurs doyen d'âge par intérim du corps diplomatique, Mme Isabelle Iboula. La directrice exécutive adjointe chargée des relations extérieures, qui a initié depuis quelques mois une plateforme d'échanges avec les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités en Côte d'Ivoire, a évoqué avec ses hôtes l'actualité brûlante. Notamment le retour manqué de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, en Côte d'Ivoire et le mandat d'arrêt international lancé contre lui pour tentative de déstabilisation du pays et détournement de deniers publics.

Le directeur exécutif du Rhdp, le ministre Adama Bictogo, qui délivrait un message du président du directoire du parti, le Premier ministre Alassane Ouattara, a révélé que le gouvernement a pris toutes les dispositions pour



La direction exécutive du Rhdp a donné d'amples informations aux diplomates. (Ph: Dr)

assurer convenablement la sécurité de l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire. « Le rôle du gouvernement, c'est de veiller à la sécurité des personnes et des biens. Soyez rassurés, il se donne les moyens d'assurer convenablement ses missions. La sécurité a été renforcée et nous travaillons à faire en sorte que la paix soit maintenue », a-t-il affirmé, en martelant qu'il ne s'agit

nullement d'un acharnement contre un candidat déclaré à la présidentielle de 2020, comme tente de faire croire le mis en cause.

Il a précisé que c'est l'ancien président de l'Assemblée nationale qui a lui-même détourné son avion vers le Ghana, alors qu'il était attendu à Abidjan pour être entendu sur des faits qui lui étaient reprochés. « C'est vrai qu'il n'y avait pas eu de communica-

tion ni du gouvernement ni de la justice, mais les faits reprochés à l'ancien président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, lui avaient été signifiés. Il savait qu'il devait répondre devant la justice, une fois en Côte d'Ivoire », a déclaré Adama Bictogo. Il soutient que pour le Rhdp, les armes découvertes à Bouaké, lors des mutineries de 2017, à Abidjan à Assinie et ailleurs est une preuve qu'un

coup d'État était en préparation.

Selon l'intervenant, les députés proches du mis en cause et les cadres de son parti ont été mis aux arrêts pour avoir diffusé de fausses informations tendant à faire croire que le gouvernement empêchait l'arrivée de leur leader, de sorte à susciter un soulèvement de leurs militants, dans cette période où les manifestations publiques sont interdites. « Ils projetaient donc une insurrection certaine », a déclaré le directeur exécutif du Rhdp. Qui rappelle qu'il y a 6 à 7 mois, Guillaume Soro, alors qu'il annonçait sa candidature à l'élection présidentielle de 2020, avait affirmé que le pays pouvait brûler si l'on maintenait la Commission électorale indépendante (Cei) en l'état.

Aussi trouve-t-il suspect que ses alliés de l'opposition et lui parlent de plus en plus de la mise en place d'une transition politique, alors que les institutions sont bien en place et que le pays est bien gouverné. « Guillaume Soro est le chef de file de cette déstabilisation devant conduire à une transition politique », soutient-il.

« Ce qui se passe est grave, avec des tentatives d'atteinte à la sûreté de l'État, des découvertes de caches d'armes, des aveux d'actions subversives visant la sécurité des populations, des territoires, des institutions et particulièrement le Chef de l'État », a déclaré, pour sa part, Anne Ouloto, la directrice exécutive adjointe chargée des relations extérieures. Concernant le détournement de deniers publics, la direction du Rhdp précise que c'est la tentative d'enregistrer, en cette année 2019, au nom d'une société détenue par Soul to Soul et d'autres proches de Soro, une maison acquise avec l'argent du contribuable, donc avec des fonds sortis du Trésor public en 2008, qui a attiré l'attention de l'agent judiciaire du Trésor. Celui-ci a aussitôt alerté l'autorité. « En procédant ainsi pour garder par devers lui un bien devant servir de résidence aux Premiers ministres, Guillaume Soro tombe sous le coup de la loi », soutient Adama Bictogo. Il avait à ses côtés les ministres Sidi K Konaté, Paulin Claude Danho et bien d'autres cadres du Rhdp. ■

SAINT TRA BI

● Le GP-Paix condamne les velléités de déstabilisation de Soro



Koné Rose, coordinatrice du Gp-Paix (au micro) entourée des membres. (Ph: Dr)

Le Groupement des partenaires politiques pour la paix (Gp-paix) condamne avec la dernière énergie toutes velléités de déstabilisation de la Côte d'Ivoire, d'où qu'elles viennent », a indiqué dans une déclaration la coordinatrice par intérim Koné Rose. Dans sa sortie hier, au siège à Cocody les Il Plateaux, elle a trouvé inadmissible le fait que « l'on veuille

faire revivre au paisible peuple de Côte d'Ivoire les affres de la violence et de la guerre ». Aussi a-t-elle demandé à la classe politique ivoirienne de mettre tout en œuvre pour respecter la paix retrouvée des Ivoiriens, après la profonde crise qu'ils ont vécue, au cours de la crise post-électorale. « Les partis membres du GP-Paix ne comprennent pas que de telles activités soient

encore dans les pratiques de certains acteurs politiques ivoiriens alors que les conditions, même minimales, pour garantir des élections libres et transparentes sont mises en place », a déploré la coordinatrice. De ce fait, le Gp-paix appelle l'État de Côte d'Ivoire à redoubler d'effort en restant plus vigilant. Ce groupement de partis politiques, en effet, « encourage le gouvernement pour sa vigilance et sa politique sécuritaire et l'invite à garantir un environnement de paix dans lequel vivent les Ivoiriens en ce moment ». C'est pourquoi, il exhorte les autorités ivoiriennes « à prendre des mesures idoines afin d'offrir aux Ivoiriens des fêtes de fin d'année paisibles et sécurisées ». Aux Ivoiriens, le Gp-paix leur demande d'être calmes. Il les invite donc « à la sérénité et à la vigilance afin de donner à la Côte d'Ivoire toutes ses chances de vivre dans la paix et la stabilité ». Le 26 décembre, Adou Richard, procureur

de la République, face à la presse, a donné les détails des accusations portées contre l'ancien président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, et certains de ses compagnons mis aux arrêts le 23 décembre, jour annoncé pour son retour, après près de six mois passés hors de la Côte d'Ivoire. Adou Richard a annoncé qu'une information judiciaire a été ouverte sur la base d'un enregistrement sonore qu'il a présenté au cours de la conférence de presse. Cette bande, il faut le souligner, a été captée par les services secrets de Côte d'Ivoire. Le Gp-paix est un groupement de treize partis politiques qui ont pour dénominateur commun, « la recherche de la paix, de la stabilité » et du bonheur du peuple. Au nombre de ces formations politiques, il faut compter la formation politique de Henriette Lagou, Rpc-Paix. ■

MARCEL APPENA

● Une structure de la société civile appelle à l'apaisement

L'Organisation internationale d'assistance (Oia) se dit préoccupée par la situation socio-politique du moment en Côte d'Ivoire. Son président, Olivier Tia Dah, lors d'une conférence de presse, vendredi dernier à Marcoray, a donc invité les acteurs politiques à œuvrer à la préservation de l'environnement et à consolider la paix à travers leurs actions. « La pérennisation de la paix exige un engagement de tous les instants de la part des parties prenantes nationales », a-t-il fait savoir, tout en invitant à l'apaisement. Pour lui, les derniers événements survenus dans le pays font que les populations redoutent des heures chaudes en Côte d'Ivoire. A cet égard, il a appelé les uns et les autres au calme et à la retenue pour éviter des dérives qui pourraient saper tous les efforts consentis pour la reconstruction post-conflit,

après dix années de crise qu'a connue le pays. Le président de Oia, structure de la société civile a, en outre, demandé à la population de faire confiance au gouvernement et aux partenaires de la Côte d'Ivoire qui prendront toutes les dispositions nécessaires pour faire toute la lumière sur cette situation la plus tôt possible et situer les responsabilités afin de ramener la quiétude sur le territoire national. Olivier Tia Dah a, par ailleurs, informé que l'Oia, relativement aux échéances électorales de 2020, initiera un plan d'action de paix dénommé : « Comité permanent de paix (Cp) » dont l'objet sera de mener des actions de prévention et de renforcement de la cohésion sociale en vue de l'installation d'un climat de paix en Côte d'Ivoire. ■

KANATÉ MAMADOU

Abdal Karim Ewaida / Ambassadeur de l'État de la Palestine près la République de Côte d'Ivoire

"2020 sera une année particulière dans le développement de la coopération entre nos deux pays"

Le représentant diplomatique de l'État de Palestine à Abidjan annonce de bonnes nouvelles dans le cadre de la coopération entre son pays et la Côte d'Ivoire.

Qu'est-ce qui justifie l'appui technique de l'Agence palestinienne de coopération internationale à la formation du personnel des radios rurales locales qui s'est tenue du 3 au 5 décembre à l'Istc-Polytechnique, à Abidjan ?
Cet appui s'inscrit dans le cadre des efforts faits par l'Agence palestinienne de coopération internationale dans beaucoup de pays frères et amis. Ce n'est pas la première fois qu'elle vient en Côte d'Ivoire. Nous avons déjà organisé une semaine médicale en collaboration avec le Chu de Cocody. Il y aura d'autres projets, dans un avenir très proche. Concernant la formation du personnel des radios rurales locales, et en accord avec le ministère, nous avons jugé utile d'organiser une telle formation. Surtout que la Côte d'Ivoire traverse une période délicate sur le plan politique et économique ; et les médias doivent pouvoir accompagner



leur pays et jouer leur rôle de sensibilisation.

Quelles retombées pour l'État de la Palestine qui, à travers cette Agence, a proposé deux experts-consultants pour accompagner les

responsables des radios à la promotion de la culture, de la paix et de la cohésion sociale, au sein de leurs communautés respectives ?
La Côte d'Ivoire est un pays ami qui soutient les droits du peuple palesti-

nien à la liberté et l'établissement de son État indépendant. Et nous souhaitons que la paix règne dans ce pays frère et cher. Car la Côte d'Ivoire a toujours et historiquement été un pays de paix et de cohésion sociale. C'est donc un grand plaisir pour l'État de Palestine et l'Agence palestinienne de coopération internationale de participer à la promotion de la paix en Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire a reconnu officiellement l'État de Palestine en 2008. Quel est aujourd'hui l'état des relations bilatérales entre les deux pays ?

Nous entretenons avec la Côte d'Ivoire des relations très fraternelles que nous souhaitons renforcer de plus en plus. Je pense que nous sommes sur la bonne voie. Nous préparons plusieurs grands projets pour l'année 2020, en collaboration avec beaucoup de secteurs ivoiriens et dans des domaines diversifiés. Nous avons reçu le mois dernier une forte délégation

d'hommes d'affaires palestiniens qui sont venus découvrir et explorer les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire. Et nous croyons bien que l'année 2020 sera une année particulière dans le développement de la coopération entre nos deux pays.

Outre la formation, existe-t-il entre la Côte d'Ivoire et la Palestine des relations dans les domaines de l'éducation, de la culture et du tourisme ?

Nous attendons avec intérêt de signer des accords avec les autorités ivoiriennes dans plusieurs domaines, surtout le tourisme. La Palestine est un pays touristique où domine à la fois le tourisme historique et religieux (musulman et chrétien). Nous voulons bien que la Palestine trouve sa place sur la carte des pays les plus visités par les touristes et pèlerins ivoiriens. Nous souhaitons aussi attirer les Palestiniens dans ce pays modèle de l'Afrique de l'Ouest. Cela va créer un échange culturel entre deux pays qui possèdent un patrimoine mondial, culturel et naturel très riche.

Sur le plan socio-économique, quels sont les enjeux, les priorités et les chantiers de l'ambassade de la Palestine en Côte d'Ivoire dans les mois à venir ?

Nous voulons que 2020 soit l'année de renforcement de la coopération entre nos deux pays. Pour cela, nous préparons plusieurs projets qui seront organisés dans des domaines comme la santé et l'investissement. Nous voulons également étendre notre carte d'activités pour atteindre des zones relativement lointaines en dehors d'Abidjan.

Un mot à l'endroit des Ivoiriens en cette fin d'année ?

Permettez-moi d'adresser un message aux Ivoiriens en leur demandant de venir visiter la Palestine (...), les réalisations de ce peuple dans beaucoup de secteurs. Je voudrais aussi, en cette période de fêtes, présenter mes meilleurs vœux au peuple ivoirien et souhaiter une très bonne année 2020 à la Côte d'Ivoire. ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
MARCEL APPENA

Conflit intercommunautaire de Béoumi

Mariatou Koné lance les travaux d'une stèle en mémoire des victimes



Ce monument va symboliser la vie en parfaite symbiose. (PHOTO : DR)

La ministre en charge de la Solidarité et de la cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté a posé la première pierre, marquant le début des travaux visant à dresser une stèle en mémoire des victimes des affrontements inter-

communautaires. Sept mois après le violent conflit intervenu entre populations et qui a endeuillé Béoumi, Mariatou Koné, ministre en charge de la Solidarité, de la cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté entend immortaliser à jamais cette triste page

de l'histoire du pays. C'est pourquoi, elle a procédé à la pose de la première pierre d'une stèle le 22 décembre à Béoumi, en marge de l'inauguration groupée des centres polyvalents de Béoumi et de Marabadiassa. La ministre avait à ses côtés son collègue Sidy Touré en charge de la Communication et des médias. Elle a donc invité toute la population à tourner définitivement cette page sombre et l'a plutôt encouragée à œuvrer pour la paix et la cohésion sociale.

« Le vivre-ensemble dans l'harmonie doit reprendre ses droits sur les sentiments de frustration, d'exclusion, de climat de méfiance et de suspicion. C'est le sens de la stèle en mémoire des disparus de la profonde crise qui

a marqué à jamais la vie de Béoumi. Ce monument doit nous interpeller et nous rappeler constamment que nous sommes, avant tout, des hommes qui doivent vivre en parfaite symbiose », a-t-elle exhorté.

En mai, cette triste histoire avait causé la mort d'une dizaine de personnes, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels. Les cadres de la région dont le ministre Sidy Touré, avaient pesé de tout leur poids pour mener des médiations qui, en fin de compte, ont apaisé les cœurs. Au mois de juin, Mariatou Koné s'était rendue dans la capitale du pays Godé pour apporter la compassion du gouvernement aux victimes et à l'ensemble des populations ■

MARCEL APPENA

La Case des mots

Par BENOIT HILI

En chacun, il y a un samaritain

Bien de nos concitoyens, tels des gamins, sont enclins à empiler les biens. Et certains ont tout l'air d'avoir un poil dans la main. D'aucuns s'enlèvent même le pain de la main entre voisins. Des copains se disputent au quotidien les mêmes strapontins avec les mêmes desseins assassins. Un contemporain qui a hérité d'un strapontin veut le raisin et le pain pour lui seul et les siens. Un suzerain pense au surlendemain, quand le crève-la-faim tringue le quotidien. Ainsi, des félins au cœur d'airain multiplient gains et festins, bien loin du menu fretin de leur voisin qui crève dans le ravin, sans soutien et orphelin de tout bien. Le train-train quotidien est en train de devenir inhumain. 1 Corinthiens 13 sonne le tocsin en déclarant que rien ne sert d'être plein de biens si on ne donne pas de son bien à son voisin. Le seul bien qui n'a pas de fin, c'est bien l'amour du prochain. Le souverain applaudirait des deux mains si chacun donnait un coup de main à son voisin. Car un bon samaritain dort en chacun. ■

Mugefci

Un budget de plus de 31 milliards de Fcfa pour 2020

La dernière session 2019 de l'Assemblée générale de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État a eu lieu le 27 décembre à la Rotonde de la cité financière.

Mesmin Komoé et le conseil d'administration veulent faire de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire (Mugefci), une référence en matière d'assurance santé et prévoyance en Afrique dans les cinq prochaines années. C'est pour partager cette vision que les mutualistes et les instances dirigeantes de la Mugefci se sont retrouvés en Assemblée générale le 27 décembre à la Rotonde de la cité financière. L'occasion a été mise à profit pour adopter le budget 2020 de la mutuelle qui s'équilibre en ressources et en dépenses à 31 732 360 000 FCfa contre 32



Le Conseil d'administration de la Mugefci veut faire de la mutuelle, le leader en Afrique. (Photo DR)

prestations de la mutuelle et la mise en œuvre du Plan stratégique de l'audit qualité devant conduire à la certification de la mutuelle. Pour se donner les moyens de parvenir à positionner la Mugefci au plan continental, le conseil d'administration a instruit la direction exécutive sur ce credo suivant pour l'année 2020: « Satisfaire de façon optimale les besoins et attentes des parties prenantes tout en garantissant le respect de la réglementation en vigueur ». Consciente de ses responsabilités dans cette mutation positive, la direction exécutive veut s'appuyer sur six orientations stratégiques, à savoir : Respecter les dispositions légales et réglementaires, accroître le développement de produits complémentaires, améliorer la qualité des prestations offertes et la satisfaction des parties intéressées, dynamiser la communication, accroître les performances de l'organisation, garantir l'équilibre financier de la mutuelle. Dans la même veine, la mutuelle met en place de nouveaux produits à compter de janvier 2020. Il s'agit notamment de deux déclinaisons améliorées d'ivoir santé et un produit de prévoyance assurant la poursuite des études des enfants des mutualistes. ■

MARC YEVOU

Direction générale des Impôts

La mutuelle des agents adopte de nouvelles résolutions



Photo de famille des participants à l'assemblée générale. (photo : D. R)

Les membres de la Mutuelle des agents de la direction générale des impôts (Madgi) ont tenu leur Assemblée générale ordinaire (Ago) le 28 décembre, au siège de l'association, le Club house Abinan Kouakou Pascal, sis à la Riviera Faya. Ces assises avaient pour objectifs de statuer sur les comptes de la mutuelle au titre de l'exercice 2018 et de dégager les perspectives pour le mandat 2019-2022. L'un des points saillants de cette assemblée générale

fut l'examen et l'adoption des résolutions issues du séminaire de Yamoussoukro qui s'est tenu du 29 novembre au 1er décembre. Ce qui a permis à Yaya Koné, Président du conseil d'administration (Pca) de la Madgi, par ailleurs conseiller technique du Directeur général des impôts, d'indiquer : « ces résolutions constituent les nouveaux chantiers de notre mandature en vue d'améliorer les conditions de vie des travailleurs et des membres de leur famille ». Il s'agit notamment de

l'instauration d'une nouvelle carte de membre à la Madgi, la prise en compte des retraités de la Dgi par la couverture médicale de la mutuelle, l'instauration d'une prime spéciale d'assurance pour la prise en charge de ces retraités, la prise en charge systématique des nouveaux agents dans la couverture maladie dès leur entrée à la direction générale des impôts. A cela, s'ajoute le plafonnement de la consommation par famille qui est désormais fixé à 10 millions de F Cfa par an. Telles sont les

réformes qui ont été arrêtées à la sortie de l'assemblée générale ordinaire. Lesquelles entrent en vigueur à compter de 2020.

Ces assises, faut-il le souligner, ont bénéficié de la caution morale du directeur général des impôts. Qui s'est fait représenter par l'un de ses conseillers techniques en la personne de Jacques Aka. L'émissaire de Ouattara Abou Sié s'est félicité de la bonne marche de cette organisation depuis sa création. Avant de relever que « la Madgi est le principal outil de la mise en œuvre de la politique sociale de la Dgi. La satisfaction du bien-être des agents étant le souci permanent, la direction générale réitère son appui à la mutuelle ». C'est la raison pour laquelle Jacques Aka a invité les membres du conseil d'administration de la Madgi à « s'engager à œuvrer pour que les chantiers à venir concourent plus au bonheur des travailleurs ». Tout en rappelant aux membres du conseil d'administration l'importance de la responsabilité qui leur incombe. ■

GUY-ASSANE YAPY

719 729 776 en 2019 soit une baisse de 987 389 776 FCfa (3,02%). Cette baisse, à en croire le conseil d'administration, s'explique par plusieurs facteurs qui interviennent dans la gestion de la Mugefci. Il s'agit, entre autres, du reversement d'une partie des précomptes du régime de base de la mutuelle à l'IPS Caisse nationale d'assurance maladie pour le paiement de la cotisation Cmu des fonctionnaires et agents de l'État, la poursuite du déploiement de la carte unique et intelligente, nouvelle carte d'accès des mutualistes aux

la Carte Michel Botey
est l'Actuelle et Élégante Offre
d'un Grand Choix de Cadeaux

DEPUIS 1972

CARTE
Michel Botey
INTERNATIONALE

au Cadeau Offert
nous Ajoutons

**VOUS ÊTES
TOUJOURS SÛR
DE FAIRE PLAISIR**

Le Plaisir de Choisir

Documentation - Vente: SOREPCI Boutiques
Bd. Giscard d'Estaing à hauteur de la Gare de Bosson - Tél: 21 25 79 49
Av. Chardy - Nour Al Hayer - Pateau - Tél: 20 21 60 68

Sécurité sociale

106 élèves du centre de formation de la Cnps reçoivent leurs diplômes

La promotion 2018-2019 du Centre de formation des cadres de sécurité sociale (Cifocss) a été célébrée vendredi.

Cent six élèves de la scolarité 2018-2019 du Centre de formation des cadres de sécurité sociale (Cifocss) de l'Institut de formation aux métiers de la sécurité sociale (Im2s) ont reçu vendredi leurs diplômes au palais de la culture de Treichville. Cette scolarité composée de quatre cycles comprenait 28 élèves de la 19e promotion du cycle des cadres moyens ; 22 élèves de la 15e promotion du cycle de contrôleurs d'exploitation ; 21 élèves de la 10e promotion du cycle de contrôleurs en prévention, et 35 élèves de la 23e promotion du cycle des techniciens de sécurité sociale.

Au cours de cette cérémonie, Le Directeur de l'Im2s Alla Kou a précisé aux récipiendaires que le diplôme n'est qu'une présomption de connaissance. Il faudra le valoriser sur le lieu du travail par le savoir-faire et le savoir-être. Il a par ailleurs rappelé qu'en partenariat avec 18 pays, et 26 organismes de sécurité sociale, l'institution a formé à ce jour à travers 5 cycles, 1667 élèves. Au



Les majors des différents cycles aux côtés de l'inspecteur général Bagaté Bolou, représentant le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale

nombre desquels 343 cadres supérieurs de sécurité sociale avec 17 promotions, soit 20,58%. Il a aussi précisé que la 17e promotion des cadres supérieurs a achevé sa formation le 18 décembre 2019, par la remise des diplômes aux 22 élèves, tous admis, à Saint-Étienne en France. 386 cadres moyens de sécurité

sociale avec 19 promotions soit 23,15%. 206 contrôleurs d'exploitation, avec 15 promotions, soit 12,36%. 105 contrôleurs en prévention, avec 10 promotions, soit 6,30%. Et 627 techniciens de sécurité sociale avec 23 promotions, soit 37,61%. La cérémonie s'est déroulée en présence des ambassa-

deurs, des directeurs généraux, des pays dont sont originaires ces élèves (Côte

d'Ivoire, Gabon, Tchad, Guinée Conakry, Togo, Congo et la Centrafrique) ; ou leurs représentants.

L'inspecteur général Bagaté Bolou qui représentait le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale Pascal Abinan Kouakou, a d'abord remis les diplômes des majors des différentes promotions, avant que les autres récipiendaires reçoivent les leurs par vagues. Il a ensuite souligné à la faveur de cet événement que « l'environnement socio-économique de nos pays relève de nombreux enjeux et défis. Notamment en termes de renforcement de la résilience des couches sociales vulnérables ».

Pour Mahi Clarisse, directrice générale adjointe chargée de l'Exploitation de la Cnps, qui est intervenue au nom du directeur général Charles

Kouassi, ce renforcement des ressources humaines dans leurs institutions est depuis toujours au centre des préoccupations des responsables des organismes de sécurité sociale. Elle a aussi déclaré qu'« en lien avec cet objectif, les récentes formations du Cifocss connaissent des effets élevés. Toute chose qui contribue à positionner le centre, comme un précieux outil de renforcement de nos organismes ».

Aka Amoa Marie-Paule Inès, déléguée du cycle des techniciens de Sécurité sociale, a indiqué qu'ensemble ils ont réussi durant cette année de formation, à tisser des liens de fraternité, de solidarité, de partage d'expériences positives au regard de la diversité de l'origine des élèves présents. ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Lutte contre la leucémie et la drépanocytose

L'Ong Lanaya apporte le sourire aux enfants malades



L'Ong Lanaya Universel en plein dans la lutte contre la leucémie et la drépanocytose chez l'enfant.

Une centaine d'enfants malades de la leucémie et de la drépanocytose, en provenance des trois Centres hospitaliers universitaires d'Abidjan (Yopougon, Cocody et Treichville), sont repartis les bras chargés de cadeaux, de vivres et de non-vivres, grâce aux actions de bienfaisance et de solidarité annuelles de l'Ong Lanaya Universel. C'était le 28 décembre à l'Ipnetp de Cocody, en présence de Mory Touré, invité d'honneur de l'événement. Accompagnés de leurs parents, ces enfants ont pris part aux festivités, en suivant de près la prestation des clowns... Des sourires

s'affichaient sur les visages, parfois amaigris par la maladie... Mais la joie était à son comble. Un parent d'enfant malade en parle. « Je salue cette action de l'Ong Lanaya qui vise à égayer un peu les enfants. C'est intéressant ! Cela nous permet de changer de cadre et d'oublier un peu les dépenses liées aux soins. Sans prise en charge, c'est lourd ! », a témoigné Amégah Pépin, dont la fillelette souffre de drépanocytose. Ces activités récréatives, à en croire Marie Boundzi, vice-présidente de Lanaya Universel « sont aussi une forme de thérapie pour ces enfants. C'est notre satisfaction ! »

La représentante de la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Dr Solange Amethier, a partagé la souffrance des parents d'enfants souffrant de ces pathologies. « La maladie atteint profondément l'enfant qui en souffre mais aussi l'ensemble de sa famille qui est précipitée dans une crise émotionnelle déclenchée par la menace de perdre l'enfant... », a-t-elle constaté.

Au nom du ministre en charge de la Santé, Dr Ablé Ekissi, inspecteur général de la santé, a, lui, rappelé les actions déjà menées par la Côte d'Ivoire de 2015-2019 pour lutter contre la drépanocytose. Toutefois, « beaucoup d'effort sont attendus. Notamment la ratification des résolutions et axes prioritaires de l'Oms résumés en six points. Dont la subvention des coûts et diagnostic et de traitement des malades », a-t-il apprécié.

En Côte d'Ivoire, selon le ministère en charge de la Santé, 12% de la population est porteuse de l'hémoglobine S. Entre 6000 et 8000 naissances par an de sujets sont atteints d'un syndrome drépanocytaire majeur, dont 70% décèdent avant l'âge de 5 ans. ■

ISABELLE SOMIAN

Salubrité urbaine

Un projet d'assainissement lancé à Port-Bouët



Le lancement du projet « Éducation à la gestion durable des déchets » a donné lieu à une opération coup de balai.

Éducation à la gestion durable des déchets. C'est le projet qui a été lancé, samedi, à Port-Bouët, l'Ong Ivoire Green, en partenariat avec la mairie. Une initiative d'utilité sociale visant à améliorer le cadre de vie des populations. La cérémonie de lancement a donné lieu à une opération de nettoyage des principales artères de la commune.

Le projet, au dire d'Angelbert Kapo, président d'Ivoire Green, « a pour objectifs de sensibiliser les populations au balayage des rues, au curage des caniveaux, d'organiser des débats sur la salubrité dans les quartiers et d'encourager les ménages au tri sélectif des déchets ». L'opération coup de balai marque, selon lui, le démarrage de l'activité qui va s'étendre sur six mois, dans l'optique d'im-

pacter le plus grand nombre d'habitants de la commune de Port-Bouët. « Il s'agit surtout de faire en sorte que chacun d'entre nous change de comportement », a souligné Angelbert Kapo.

Il s'est dit convaincu que le projet « Éducation à la gestion durable des déchets » va permettre d'assainir l'environnement de Port-Bouët, parce qu'il va s'évertuer à éliminer les nids de prolifération des moustiques, cafards et souris, y compris les dépôts sauvages d'ordures et les broussailles.

La représentante du maire de Port-Bouët, Prudence Kassi et Alexis Nemlin, responsable local de Ivoire Green, ont, tour à tour, salué l'engagement de l'Ong aux côtés de la commune. « La quantité croissante de déchets dans notre cité dégrade davantage le cadre de vie et favorise les pathologies liées à la saleté. Cette initiative est donc la bienvenue pour nous réconcilier avec la propreté », a indiqué Alexis Nemlin. ■

GERMAIN GABO

Inauguration du château d'eau de Moronou (Toumodi) Le cadeau du nouvel an du Président Ouattara aux populations

Un nouveau jour s'est levé à la veille du nouvel an, dans le village de Moronou, situé à 25 km de Toumodi, dans la région du Bélier.

Grâce au programme « Eau pour tous » initié par le Président Alassane Ouattara, cette localité peuplée de 5252 âmes dispose, depuis le 28 décembre, d'un château d'eau de 50 m³/jour. Cet ouvrage de plus de 228 millions de FCfa, financé entièrement par le Fonds national de l'eau (Fne), offre enfin l'opportunité aux populations de tourner définitivement le dos à l'eau de qualité approximative des puits et marigots.

La remise de l'ouvrage a eu lieu en présence du président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, haut patron de ladite cérémonie, du ministre Laurent Tchagba, ministre de l'Hydraulique et de Maurice Bandaman, ministre de la Culture et de la Francophonie.

Laurent Tchagba a rendu l'hommage au Chef de l'État pour avoir initié le programme « Eau pour tous » dans lequel s'inscrit la réalisation de ce bel ouvrage au profit des populations de Moronou.

Selon lui, il s'agit d'une réponse efficace de l'État face à la sollicitude de ses populations.



Jeannot Ahoussou-Kouadio, président du Sénat (2e à gauche) et le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba ont mis en service le château d'eau, le samedi 28 décembre. (PH : DR)

En termes de caractéristiques techniques, le ministre de l'Hydraulique a expliqué aux populations qu'il s'agit

d'un système complet d'adduction en eau potable, composé d'un forage d'exploitation, d'un château

d'eau de 50 m³ à 15 m de hauteur. L'ouvrage dispose également de pose de canalisations de distribution et a

bénéficié de travaux d'équipement, de raccordement hydraulique et électrique de forage et d'équipement de

local de stérilisation.

À la région du Bélier, Laurent Tchagba a annoncé une bonne nouvelle. En effet, au-delà de ce projet d'adduction en eau potable, la région va bénéficier d'un raccordement à partir du fleuve Bandama, pour mettre les populations à l'abri des problèmes d'eau. Dans ce programme, le gouvernement va investir plus de 128 milliards de FCfa.

Il a, en outre, révélé que dans le cadre du programme social du gouvernement, 200 systèmes d'hydraulique urbaine vont être réalisés sur l'ensemble du territoire d'ici 2020.

En sa qualité de cadre du département, le ministre Maurice Bandaman s'est souvenu des années difficiles dominées par des maladies liées à la consommation de l'eau de mauvaise qualité. Notamment le ver de guinée, la diarrhée et les nombreuses maladies qui en résultaient.

Aux populations, il a expliqué que ce passé est derrière elles grâce au Président Alassane Ouattara, président du Rhdp dont la priorité reste et demeure le bien-être des populations. C'est pourquoi, il a invité ses parents à rester soudés derrière lui.

Pour sa part, Simplicien Konan, président de la Mutuelle pour le développement économique et social du Moronou (Mudesmo) et directeur de cabinet du président du Sénat, a relaté dans les moindres détails, les cruciaux problèmes d'eau, ainsi que la longue marche qui a enfin abouti à ce château qui vient sonner la fin de leur calvaire. Il n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude au Chef de l'État, au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, au président Jeannot Ahoussou-Kouadio, initiateur dudit projet depuis le Conseil régional du Bélier et enfin au ministre Laurent Tchagba pour sa promptitude dans la réalisation de ce château dont les travaux ont duré 7 mois.

N'DRI CÉLESTIN

« Si nous ne nous mobilisons pas derrière Ouattara, nous allons retourner dans la violence »

Face à une cinquantaine de chefs de village NGban de Moronou venus dire merci au Président Alassane Ouattara le 28 décembre, à l'occasion de l'inauguration de leur château d'eau, Jeannot Ahoussou-Kouadio, président du Sénat et haut patron de ladite cérémonie, n'a pas omis d'éclairer les têtes couronnées sur l'actualité politique de ces derniers jours. Actualité marquée par la tentative de déstabilisation de la Côte d'Ivoire. Aux chefs traditionnels et aux milliers de populations agglutinées dans la cour du groupe scolaire de Moronou, Ahoussou-Kouadio les a ex-

hortés à tourner le dos aux fomentateurs de troubles et à se ranger derrière le Président Alassane Ouattara. Car, selon lui, cette action vise à freiner le bel élan de développement impulsé à travers tout le pays par Alassane Ouattara. Et dont l'un des pans visibles est la cérémonie d'inauguration de ce château d'eau de Moronou. « J'étais l'avocat du PdcI et à ce titre donc, j'ai défendu plusieurs dossiers de ce parti. Aujourd'hui, si j'ai décidé de suivre Alassane Ouattara et le Rhdp, je sais pourquoi. Depuis que nous sommes ensemble, je ne vous ai jamais trahi. Je ne peux pas vous conduire

dans l'abîme et le regret. Bien au contraire, je veux vous conduire là où il y a le bonheur, la joie et le bien-être, c'est-à-dire derrière le Président Alassane Ouattara et le Rhdp », a indiqué le président du Sénat.

Jeannot Ahoussou-Kouadio a, par ailleurs, souligné à ses parents que depuis son enfance, Soro Guillaume est arrimé à la violence sous toutes ses formes.

« Depuis quelques jours, vous entendez des rumeurs qui circulent dans le pays. Récemment en provenance de Paris, il n'a pas voulu atterrir en Côte d'Ivoire. Une perquisition de son domicile a permis de découvrir une

importante quantité d'armes de guerre qui ont été récupérées. Je vous le dis, vous êtes mes parents, si nous ne nous mobilisons pas derrière le Président Alassane Ouattara, nous allons retourner dans la violence que nous avons connue. Et un coup d'arrêt va être porté au développement du Moronou. Car, après le château d'eau, le Président va très bientôt vous offrir un collège afin que vos enfants aillent à l'école auprès de vous », a expliqué Ahoussou-Kouadio, avant d'annoncer, pour très bientôt, une mission d'information et de sensibilisation du Rhdp dans tout le département. « Je ne peux

pas vous mentir, c'est au Rhdp que se trouvent votre bonheur et votre prospérité. Je vous invite à me suivre massivement au Rhdp et vous ne serez pas déçus », a-t-il insisté avant de rendre hommage au Président Alassane Ouattara et au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, qui ont vu juste d'initier le Programme social du gouvernement et surtout dans sa composante « Eau pour tous », qui permet enfin à Moronou d'avoir de l'eau potable en toute saison et, ce faisant, d'écrire une nouvelle page de son histoire.

N.D. CÉLESTIN

Initiative Choose Africa

Félix Anoblé plaide pour un programme spécifiquement destiné aux Pme ivoiriennes

Plusieurs accords ont été signés avec des banques ivoiriennes pour renforcer le financement des petites et moyennes entreprises locales.



Les autorités ivoiriennes et françaises ont une convergence de vues sur le rôle que les Pme peuvent jouer dans la création de richesse et la réduction du taux de chômage. (PH: DR)

La République française, à travers ses outils de développement, a lancé l'initiative Choose Africa en 2019, pour accélérer la croissance des start-up. Très petites entreprises (Tpe) et les petites et moyennes entreprises (Pme) africaines. Dotée de plus de 2,5 milliards d'euros (environ 1646871412500 F Cfa) sur une période allant jusqu'à 2022, l'initiative a déjà octroyé 1 milliard d'euros (soit 658748565000 F Cfa) de financement dont plus d'un tiers en Afrique de l'Ouest et 165 millions d'euros (environ 108693513225 F Cfa) en Côte d'Ivoire. Soit l'équivalent de 16% du montant total affecté à la sous-région, selon Rémy Rioux, le directeur général du groupe Afd. Quelques entreprises bénéficiaires de ce financement ont été présentées à la presse, le 21 décembre, à la faveur d'une rencontre organisée en marge de la visite du Président de la République française, Emmanuel Macron, en Côte d'Ivoire. De même, trois nouveaux projets dont l'un, en soutien à la stratégie Pme de la Société générale Côte d'Ivoire (Sgci), à laquelle il est octroyé une garantie de 15 millions d'euros (environ 9881228475 F Cfa) dédiée à un projet pilote. Qui permettra le développement d'une offre de garantie sur des opérations de court terme de « trade finance ». Les deux autres signatures ont porté sur une ligne de financement verte développée par l'Afd dans le

cadre du Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance (Sunref). Ainsi, la Sgci a bénéficié d'une allocation de 10 millions d'euros (6587485650 F Cfa) et la Nsia a reçu un appui financier de 7,5 millions d'euros (environ 4940614237,5 F Cfa). Après avoir exprimé sa satisfaction, le ministre ivoirien de la Promotion des Pme, Félix Anoblé, a plaidé pour la mise en place d'un programme Choose Africa pour la Côte d'Ivoire et d'un Ced dédié aux Pme, afin de soutenir les efforts de création de Pme compétitives créatrices d'emplois et de richesse. Cela pourrait se traduire par un accompagnement dans la mise en œuvre de cinq programmes importants pour la Côte d'Ivoire. A savoir un Fonds de garantie des Pme d'un montant de 30 milliards de FCfa, d'un fonds de soutien aux entreprises et aux microentreprises de 20 milliards de FCfa, d'un Fonds de renforcement des capacités des acteurs des Pme de 10 milliards de FCfa, d'un projet de mise en route de 230 petites unités industrielles de transformation d'un coût global de 30 milliards de FCfa et enfin d'un projet de système d'information des Pme pour 1,5 milliard de FCfa. Le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a, pour sa part, encouragé les pays africains, dont la Côte d'Ivoire, à s'approprier cette initiative. « Il faut développer ce financement (Initiative Choose

Africa), ça va marcher. 2,5 milliards d'euros, c'est considérable et 165 millions d'euros

pour la Côte d'Ivoire, tout de suite, c'est beaucoup. Ce financement se décline soit

en prêts, soit en investissements directs dans les entreprises, ou indirects dans les

outils de financement », a-t-il déclaré ■

DAVID YA

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT DEPARTEMENT DES SERVICES GENERAUX ET DES ACHATS



DIVISION DES ACHATS INSTITUTIONNELS

E-mail : tender@afdb.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES OUVERT TRAVAUX DE CLOISONNEMENT ET D'AMENAGEMENT DE L'IMMEUBLE CCIA A ABIDJAN -

Appel d'Offres (AO) N°: ADB/ITB/CHGS/2019/0276

1. La Banque Africaine de Développement (Banque) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de cloisonnement et d'aménagement de l'Immeuble CCIA à Abidjan.
2. Le dossier complet d'appel d'offres est téléchargeable sur le site web de la Banque à l'adresse suivante: <http://www.afdb.org/en/about-us/corporate-procurement/procurement-notice/current-solicitations>. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en adressant une demande à l'adresse e-mail suivante : tender@afdb.org.
3. Les entreprises éligibles sont invitées à soumettre leur offre en Français, sous pli scellé en cinq (05) exemplaires (1 original + 4 copies) par courrier ou en main propre au plus tard le 16 Janvier 2020 à 12h00, heure locale Abidjan à l'adresse ci-dessous en mentionnant clairement la référence de l'Appel d'offres en caractères gras, de façon bien lisible et bien en vue.

Banque Africaine de Développement

Division des Achats Institutionnels

Immeuble Siège de la Banque – 6, Avenue Joseph Anoma Abidjan-Plateau

Adresse : 01 BP 1387 Abidjan 01

Bureau 17 522

Appel d'Offres N°: ADB/ITB/CHGS/2019/0276

Objet : travaux de cloisonnement et d'aménagement de l'Immeuble CCIA à Abidjan à Abidjan.

Date limite fixée pour le dépôt des offres : 16 Janvier 2020 à 12h00 (heure locale Abidjan)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Afin de permettre aux soumissionnaires de mieux préparer leurs offres et disposer de toutes les informations nécessaires, une visite des lieux suivie d'une conférence avant la soumission est prévue le 09 janvier 2020 à 9h00. Les représentants des soumissionnaires potentiels sont invités à se présenter à 08h30mn devant l'entrée principale de l'Immeuble CCIA situé au Plateau.

4. Les offres doivent être valides durant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
5. Toute offre soumise en retard sera rejetée.

01 B.P. 1387 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire – Tel: (225) 20 26 29 71 – e-mail : tender@afdb.org

Création de la monnaie unique de la Cedeao

Ce qui a été dit à Abuja

Les leaders de la sous-région étaient, samedi, en conclave dans la capitale du Nigeria.

Le processus de création de l'Union monétaire en Afrique de l'Ouest, avec en ligne de mire la monnaie unique est très avancé, si l'on s'en tient aux conclusions de la 56e session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao, tenue samedi à Abuja, au Nigeria.

Au sommet ordinaire de la Cedeao du 21 décembre, les Chefs d'État ont réaffirmé leur volonté affichée de faire naître la future monnaie unique à partir de 2020. Après l'adoption du nom de cette monnaie, « éco », il y a quelques mois, ils ont pris note des propositions de symbole de ladite monnaie unique et ont adopté « Ec » comme symbole de la monnaie unique de la Cedeao (Cf point 16 du communiqué final qui a sanctionné cette 56e Conférence ordinaire). Outre le symbole de la monnaie unique, les Chefs d'État et de gouvernement ont adopté que la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (Bcao) soit le nom de la structure bancaire



La monnaie unique était l'un des sujets du 56^e sommet de la Cedeao. (Photo Dr)

qui va émettre cette monnaie.

Sur la question du respect des critères de convergence, les dirigeants ouest-africains ont félicité le Comité ministériel pour les « progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Programme de la monnaie unique » et pour « l'amélioration de l'état de convergence macroéco-

nomique en 2019 ». Cependant, la Conférence « exhorte les États membres à poursuivre les efforts visant le respect des critères de convergence ». Ces critères, rappelle-t-on, prennent en compte la maîtrise de l'inflation, des déficits, de la dette, des fluctuations de change et des réserves extérieures. C'est à croire que les acti-

vités de la feuille de route révisée piétinent. C'est pourquoi, les dirigeants ouest-africains ont invité le Comité ministériel « à prendre toutes les dispositions requises en vue de l'accélération de la mise en œuvre de la feuille de route révisée et de la réaffectation, en priorité, des ressources financières du Fonds spécial au finance-

ment des activités indispensables à la création de l'Union monétaire de la Cedeao en 2020. La Conférence instruit le Comité ministériel à lui faire le point lors de sa prochaine session ordinaire », lit-on dans le communiqué final. Le processus de la mise en place de la monnaie unique devra aussi tenir compte des transforma-

tions en cours au niveau de la zone monétaire de l'Umoa. La Conférence, après avoir entendu l'exposé d'Alassane Ouattara, Président de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement, a pris acte de la réforme de la zone monétaire de l'Umoa, qui faciliterait son intégration dans la future zone monétaire de la Cedeao.

Comme on le voit, la mise en œuvre de la monnaie unique de l'Afrique de l'Ouest n'est pas certes un leurre, mais plusieurs étapes restent à franchir avant l'échéance fixée en juillet 2020. Il s'agit, entre autres, de la détermination du régime de parité de cette monnaie unique l'éco, les adhésions du Ghana et du Nigeria qui ont leurs propres monnaies, le Cedi et le Naira. Et pourtant, cette devise devra unifier les huit systèmes monétaires de la région : celui des pays Umoa et ceux de leurs sept voisins, dont le Nigeria et le Ghana. ■

GERMAINE BONI

Réforme du Franc Cfa

Pr Tchétché N'Guessan, agrégé des universités en sciences économiques :

“ C'est une décision historique ”

Le franc Cfa deviendra l'Eco. L'information a été donnée par le Président Alassane Ouattara dans une déclaration faite à la presse le 21 décembre au Palais présidentiel au Plateau. A la suite de cette annonce, le Professeur Tchétché N'Guessan, agrégé des universités en sciences économiques, directeur honoraire du Cires, a bien voulu se prononcer, hier, sur le sujet. Pour le spécialiste des questions monétaires, cette réforme est historique. « Nous l'attendions depuis très longtemps. C'est en même temps un pari et beaucoup de responsabilité pour le chef d'État et pour les Africains », a-t-il dit. Puis

d'insister : « C'est une décision emblématique qui a été prise. Le fait que les Français n'assistent pas au comité de politique monétaire, c'est vraiment important. Quand ils y assistaient, ils définissaient la politique monétaire avec nous et s'ils n'étaient pas d'accord, ils avaient le droit de veto au sens où les décisions étaient prises de manière consensuelle. Et si un membre n'est pas d'accord, tout est bloqué. Le fait qu'ils se retirent est historique et je pense que c'est aux Africains de prendre leurs responsabilités ». A l'en croire, les Africains vont désormais gérer leurs réserves. Mieux, dira-t-il, ils auront plus de marge de manœuvre sur l'utilisation

des fonds. Avoir sa propre monnaie signifie-t-il une indépendance économique ? Sur cette question, l'économiste s'est voulu clair : « Cela ne traduit pas notre indépendance économique. La monnaie est un instrument et elle dépend de celui qui l'utilise. Si nous avons notre propre monnaie, nous pouvons faire en sorte qu'elle soit un moyen d'indépendance, mais si nous la gérons mal, la monnaie peut être un élément de servitude. Tout dépend de nous-mêmes. Avoir sa propre monnaie ne veut pas dire qu'on a la souveraineté monétaire ». Pr Tchétché N'Guessan a ajouté qu'il existe une parité entre le F Cfa et l'Euro, mais avec la

mise en œuvre de l'Eco, la parité restera la même (665 F). « C'est une bonne décision qu'on garde la parité. On ne peut pas tout changer en même temps », a-t-il affirmé. Concernant le risque d'une deuxième dévaluation, le directeur honoraire du Cires s'est voulu rassurant : « Pour le moment, il n'y a pas de risque de dévaluation, nous avons un taux de croissance de 7% ces huit dernières années. Notre économie est performante ». Avant de souligner que pour sa mise en œuvre, il faut du temps aux Chefs d'État pour travailler sérieusement sur la question. ■



Pr Tchétché N'Guessan salue l'importante décision. (Photo Dr)

ÉMELINE AMANGOUA

Commission électorale indépendante

Aimée Zebeyoux, Secrétaire d'État chargée des droits de l'homme :

«On ne peut pas demander à l'État de se retirer de l'institution»

Juridiquement, il est impossible à l'État de se retirer de l'institution en charge de l'organisation des élections, soutient la secrétaire d'État en charge des droits de l'homme.

Aux partis politiques de l'opposition qui demandent une recomposition de la Cei, la Secrétaire d'État en charge des droits de l'homme soutient qu'on ne peut demander à l'État de se retirer de l'institution », a-t-elle déclaré, au cours d'une rencontre d'échanges, au siège annexe du Rhdp, à Cocody, à la rue Lepic.

« Le Président représente la nation. La Cei ne peut pas se substituer à l'État, garant de l'intérêt national », a-t-elle expliqué, au cours de cette rencontre qui a porté sur le thème « La Cour des droits de l'homme et des peuples et son ordonnance du 28 novembre 2019 relative à l'affaire de la recomposition de la Cei ». Elle a ajouté que,



c'est pour se conformer à certaines normes internationales, en matière de bonne gouvernance, que l'État a

concedé une parcelle de son pouvoir à la Cei. Au terme de la rencontre, la secrétaire d'État a affirmé que

ce n'est pas à la Cei qu'on gagne les élections. « La Cei n'est qu'un organe technique. Les partis politiques doivent bien former leurs militants. La formation des membres des bureaux de vote est très importante. Toutes les formations politiques doivent bien les former. Le code électoral doit être parfaitement maîtrisé. Ainsi que la constitution », a-t-elle exhorté.

Elle a, en outre, affirmé que le secrétariat d'État qu'elle dirige est prêt à donner les formations qu'il faut pour permettre à tous les partis politiques d'avoir une parfaite maîtrise des rouages de l'organisation des élections. Plusieurs autres intervenants se sont aussi prononcés sur le thème, en invitant les militants à mieux s'informer, pour servir de relais au parti ■

MARCEL APPENA

Cei

Les présidents sous-préfectoraux de la Cei d'Alépé installés

La Commission électorale indépendante (Cei) vient de mettre son calendrier à jour au niveau du département d'Alépé, Djama Béchein Benjamin et Allo Assuë Thierry, respectivement présidents des sous-préfectures de Danguira et Oghlwapo, ont été élus et installés le 22 décembre au groupe scolaire Alépé 1 et 2 par Silué Sériba, président régional de la Cei. Ils sont tous deux du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp). Ils ont reçu leur feuille de route.

Au cours de cette séance de travail, la dénomination

de certains lieux de vote a subi un changement. Ainsi, au lieu des places publiques qui ont servi de lieu de vote lors des précédentes élections, ce sont des écoles primaires publiques qui seront utilisées pour les futures échéances électorales. Le 18 décembre, c'était l'élection et l'installation du président départemental, Hélé Brou Paul et de celui de la sous-préfecture d'Alépé Silué Simon Pierre par Salimata Porquet, 3e vice-présidente de la Cei chargée des régions de La Mé, Agnèby-Tassia et du Sud-Cômoé ■

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

chefs de mission de Côte d'Ivoire à Genève, Vienne, Addis-Abeba, des ambassadeurs et directeurs ainsi que du personnel de la mission diplomatique de Côte d'Ivoire à l'Onu.

Dans son mot de bienvenue, le représentant permanent a exprimé, au nom de son collègue de Washington, DC et en son nom propre, leur profonde gratitude au ministre des Affaires étrangères pour l'initiative heureuse qu'il a prise de proposer la décoration dans l'Ordre du mérite ivoirien de ces 11 agents qui ont consacré au moins 15 années de leur vie au service de la Côte d'Ivoire. Il a, en outre, salué leur professionnalisme et leur loyauté à la Côte d'Ivoire et les a exhortés à faire mieux, afin que leur exemple soit source d'inspiration pour tous leurs jeunes collègues.

Deux agents ont été élevés au rang d'officier et neuf autres ont été faits chevaliers dans l'Ordre du mérite ivoirien.

S'adressant aux heureux récipiendaires, le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, a, au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, traduit la reconnaissance de l'État, mais également exprimé sa fierté de décorer ces agents de l'ombre souvent oubliés. « Nous sommes réunis, aujourd'hui, pour célébrer le sens du devoir bien accompli, la

conscience professionnelle, le travail avec abnégation de ces collaborateurs qui, par leurs actions quotidiennes, ont apporté leur pierre au rayonnement de la diplomatie ivoirienne et à l'édification d'une Côte d'Ivoire forte et prospère », dira, en substance, le chef de la diplomatie au nom de l'État ivoirien.

Une reconnaissance appréciée et perçue comme un engagement à garder le cap de l'excellence et du travail bien fait pour l'ensemble des récipiendaires. « Je puis vous assurer que cette distinction dans l'Ordre du mérite ivoirien constitue pour nous un immense honneur et aussi un encouragement à poursuivre notre engagement au service du développement de la Côte d'Ivoire », s'est engagée Mme Aka Boah Homa Bilé Adélaïde au nom des médaillés.

La cérémonie de décoration a été suivie du cocktail de fin de mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité. À cette occasion, le ministre Marcel Amon-Tanoh a exprimé aux représentants des pays membres des Nations unies conviés à cette cérémonie sa gratitude pour leur soutien au succès de cette mandature 2018-2019 ■

SERVICE COM AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE AUX ÉTATS-UNIS.

Distinction

11 agents en poste dans les missions diplomatiques ivoiriennes aux États-Unis décorés

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, a procédé, le mardi 17 décembre, à New York, en marge des activités de fin de mandat de la Côte d'Ivoire en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, à la décoration de onze agents relevant du concours auxiliaire en poste dans les représentations diplomatiques ivoiriennes à Washington, DC et à New York et totalisant au moins 15 ans de service.

La cérémonie a eu lieu au Millennium Hilton one Un plaza au cœur de Manhattan, à New York City, aux États-Unis, en présence de SEM. Léon Kacou Adom, représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Nations unies; de la chargée d'affaires, Esther Akalé,



Les récipiendaires et le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, ont posé pour la postérité. (PH: DR)

représentant Mamadou Haïdara, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République

de Côte d'Ivoire près les États-Unis, absent du territoire américain et d'éminentes personnalités

de la diplomatie ivoirienne dont le secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, les

• Déclaration du Ghana



Nana Akufo ADO, Président de la République du Ghana.

Le gouvernement du Ghana a pris note de la récente déclaration faite le samedi 21 décembre 2019 par le président de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Son Excellence Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, sur la décision prise par les huit (8) États

membres ouest-africains de l'UEMOA de cesser l'utilisation du franc CFA, en faveur de la nouvelle monnaie commune proposée de la CEDEAO, l'ECO, à partir de 2020. Il s'agit d'une décision bien venue que le Ghana applaudit chaleureusement. C'est un bon témoignage de l'importance qui est attachée

non seulement à la mise en place d'une union monétaire, mais aussi au programme plus large de l'intégration ouest-africaine.

Au Ghana, nous sommes déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous permettre de rejoindre les États membres de l'UEMOA, bientôt, dans l'utilisation de l'ECO, car,

selon nous, cela contribuera à éliminer les barrières commerciales et monétaires, à réduire les coûts de transaction, à stimuler l'activité économique et élever le niveau de vie de nos populations.

Le Ghana exhorte les autres États membres de la CEDEAO à travailler rapidement à la mise en œuvre des décisions des autorités

de la CEDEAO, notamment en adoptant un régime de taux de change flexible, en instituant un système fédéral pour la Banque centrale de la CEDEAO et d'autres critères de convergence convenus connexes, afin de garantir que nous puissions atteindre les objectifs monétaires de la CEDEAO, dans les meilleurs délais, pour tous les États

membres. Nous avons une occasion historique de créer une nouvelle réalité pour les peuples de la CEDEAO, une réalité de prospérité générale et de progrès. Alors saisissons-la ■

EUGÈNE ARHIN, DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTIE DU GHANA

Groupe de la Banque Africaine de Développement



Département des Services Généraux et des Achats Division des Achats Institutionnels

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION, L'INTEGRATION, LA FORMATION ET LA MAINTENANCE D'UNE SOLUTION DE GESTION CENTRALISEE DES AFFICHAGES DIGITAUX ET DYNAMIQUES A LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT - REF. : ADB/RFP/CHGS/2019/0275

1. La Banque Africaine de Développement (la "BAD" ou la "Banque") invite, par le présent Avis, les entreprises éligibles à participer à cette Demande de Propositions pour la **fourniture, l'installation, la configuration, l'intégration, la formation et la maintenance d'une solution de gestion centralisée des affichages digitaux et dynamiques à la Banque Africaine de Développement**, Réf.: ADB/RFP/CHGS/2019/0275.
2. Sont éligibles, les sociétés constituées conformément à la législation d'un pays membre de la Banque, dont la majorité du capital social est détenue par des ressortissants des pays membres de la Banque et ayant leur principal centre d'activités dans l'un de ces pays dont la liste est fournie à l'adresse www.afdb.org.
3. Le dossier de Demande de Propositions est téléchargeable sur le site de la Banque à partir du lien suivant : <http://www.afdb.org/en/about-us/corporate-procurement/procurement-notice/current-solicitations/>.
4. Les entreprises intéressées doivent s'enregistrer à l'adresse tender@afdb.org, en précisant le titre et la référence de la Demande de Propositions.
5. Tous les dossiers doivent être **déposés en cinq exemplaires (1 original + 4 copies) en mains propres ou par courrier** à l'adresse ci-dessous indiquée dans le dossier de Demandes de Propositions, **au plus tard le 06 février 2020 à 12h00, heure locale d'Abidjan**, en indiquant la référence de la Demande de Propositions en caractères gras, de façon bien lisible et bien en vue :

Division des Achats Institutionnels
Département des Services Généraux et des Achats
Immeuble Siège – 17^{ème} étage, Salle 17-S-21
Avenue Joseph Anoma – Abidjan Plateau
01 BP 1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

DEMANDE DE PROPOSITIONS – NE PAS OUVRIR JUSQU'À LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

Réf. : ADB/RFP/CHGS/2019/0063 - DEMANDE DE PROPOSITIONS : LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION, L'INTEGRATION, LA FORMATION ET LA MAINTENANCE D'UNE SOLUTION DE GESTION CENTRALISEE DES AFFICHAGES DIGITAUX ET DYNAMIQUES A LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Date et heure de clôture : 06 février 2020, à 12H00, heure d'Abidjan

6. Les entreprises intéressées sont priées de consulter régulièrement le site internet de la Banque pour tout additif au dossier de Demande de Propositions.

Les entreprises qui souhaitent travailler avec la Banque doivent s'inscrire au préalable sur son site Web à l'adresse ci-après :
https://eprocurement.afdb.org/sap/bc/webdynpro/sap/zsup_reg_submit#.

Adresse électronique : tender@afdb.org – Internet: www.afdb.org

Promotion du Commerce Une nouvelle association voit le jour



Les commerçants se sont mobilisés pour participer à la création de leur nouvelle association. (PH: DR)

Le Mouvement pour la revalorisation du commerce en Côte d'Ivoire (Mrcci) a été mis sur pied par un groupe de commerçants ivoiriens. Son objectif : contribuer au développement et à la promotion du commerce en Côte d'Ivoire. Kabo Yao Junior est le premier président de l'association, qui a vu le jour le 14 décembre

à Yopougon. A cette occasion, il a exhorté les commerçants à y adhérer car, selon lui, «cette organisation ambitionne de mettre tout en œuvre pour défendre les droits des commerçants et le bien-être de ses adhérents, à travers des actions concrètes sur le terrain» ■

D. YA

Filets productifs sociaux

75 000 nouveaux ménages ont perçu leur premier paiement, hier

La phase 2 du projet gouvernemental de bourses familiales permettant à chaque bénéficiaire de recevoir 36 000 F Cfa tous les trimestres a été lancée, vendredi à Abobo par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.



Des femmes bénéficiaires du projet, dans la commune d'Abobo, ont exprimé leur gratitude aux autorités gouvernementales.

ductifs (Pfsp) a bénéficié, en 2015, d'un financement initial de la Banque mondiale d'un montant de 29,5 milliards de F Cfa, et en 2019 d'un financement additionnel de 58,4 milliards de F Cfa pour la période 2020-2024. Toujours au chapitre des financements, le Pfsp bénéficie, en outre, de fonds de contrepartie de l'État de Côte d'Ivoire. De 2015 à ce jour, le gouvernement ivoirien y a injecté 2 milliards de F Cfa. Pour la phase additionnelle, il y mettra 6,3 milliards de F Cfa.

« Les financements conjoints de la Banque mondiale et de l'État ont permis de procéder au ciblage et au paiement, à ce jour, de 50 000 ménages dans 882 villages et 16 régions. Pour ces régions, les ménages ciblés reçoivent déjà les transferts monétaires. Pour la phase d'extension qui nous réunit aujourd'hui, nous avons sélectionné 55 000 ménages dans plus de 600 villages de 21 régions. 20 000 ménages démunis ont été également cooptés dans 5 grandes agglomérations (Bondoukou, Daloa, Korhogo, Bouaké et Abidjan) », a relevé Mariatou Koné. Soulignant qu'avec les 50 000 ménages du premier groupe en milieu rural, les 2000 de la phase pilote en

milieu urbain et les 75 000 actuels, issus à la fois du rural et de l'urbain, le projet enregistre à ce jour 127 000 bénéficiaires.

L'hôte de la cérémonie, le ministre d'État, ministre de la Défense Hamed Bakayoko, s'est félicité de la volonté affichée du Chef de l'État de sortir bon nombre de ses condoyens de l'extrême pauvreté. « Grâce à Alassane Ouattara, 2900 familles d'Abobo vont bénéficier de ce projet qui va leur redonner leur dignité », a dit le maire. Selon lui, l'idée des bourses familiales est une première en Côte d'Ivoire. Elle est une invention du Président Alassane Ouattara, qui a à cœur l'amélioration des conditions de vie des populations. « Chaque famille va sentir ce projet dans sa famille, dans son assiette », a conclu le premier magistrat de la commune d'Abobo. En marge de la cérémonie de lancement du Pfsp, le gouvernement ivoirien a remis 13 véhicules et 73 motos aux services opérationnels des directions régionales de la Protection sociale et des centres sociaux pour le suivi de l'encadrement des ménages bénéficiaires du projet. Coût de l'équipement, 382 millions de F Cfa ■

GERMAIN GABO

Après l'expérience réussie du projet de filets sociaux productifs en cours depuis 2017 et qui permet déjà à 50 000 familles de percevoir, tous les trois mois, 36 000 F Cfa, le gouvernement ivoirien et son partenaire la Banque mondiale ont décidé de remettre le couvert. Pour l'acte 2 des bourses familiales, ce sont 75 000 ménages supplémentaires qui vont, en plus des premiers, recevoir, chaque trimestre durant trois ans, le même montant. Hier, au lancement de cette phase additionnelle des filets sociaux productifs, dans la cour de la mairie d'Abobo, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a indiqué que le passage à la vitesse supérieure de ce projet s'inscrit dans la dynamique du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv). « Les filets sociaux participent au renforcement de la croissance inclusive en Côte d'Ivoire », a noté le Chef du gouvernement. Il a indiqué que sa présence aux côtés des populations d'Abobo, venues en grand nombre, a pour but d'exprimer l'engagement du gouvernement, sous l'autorité du Président de la République Alassane Ouattara, à travailler davantage et à multiplier les initiatives pour faire profiter à tous, les fruits de la croissance du pays.

« L'objectif de ce programme

de filets sociaux est de faire en sorte que les retombées de la croissance extraordinaire de la Côte d'Ivoire se ressentent dans toutes les familles, notamment chez les plus démunies », a soutenu Amadou Gon Coulibaly. Il s'agit, selon lui, de répondre efficacement aux nombreuses attentes légitimes des Ivoiriens qui ont consenti d'énormes sacrifices dans la phase de reconstruction post-crise du pays. « Le gouvernement est déterminé à faire toujours plus et mieux dans la quête du mieux-être des populations. Personne ne sera oublié (...). C'est pourquoi, nous avons ciblé les plus vulnérables pour leur apporter des réponses concrètes visant à consolider leur capacité de résistance et améliorer leur condition de vie », a fait savoir le Premier ministre. Avant d'ajouter que les filets sociaux sont un puissant moteur de redistribution ciblant les ménages économiquement faibles en milieu rural, mais aussi désormais en milieu urbain.

144 000 F Cfa par an à chaque famille bénéficiaire

Le programme de filets sociaux productifs, initié avec le soutien de la Banque mondiale, consiste principalement à octroyer des transferts monétaires directs de l'ordre de 144 000 F Cfa non remboursables par an à des

ménages pauvres sur toute l'étendue du territoire national. Ce transfert monétaire direct s'accompagne d'appuis au renforcement de la productivité à travers des activités génératrices de revenus (Agr) portant sur l'agriculture,

l'élevage, l'agroforesterie, le petit commerce et l'artisanat. La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné a, peu avant le Premier ministre, expliqué que le Projet filets sociaux pro-

Gon Coulibaly : « Nous ne permettrons jamais à quiconque de perturber notre pays »

Une mise en garde ferme et sans réserve. Amadou Gon Coulibaly n'a pas mâché ses mots, hier à Abobo, pour dénoncer et fustiger les « nageurs en eaux troubles » qui n'ont pour objectif que de déstabiliser la Côte d'Ivoire et mettre en péril les nombreux acquis glanés sur la voie de son émergence. En marge de son discours de lancement de la phase additionnelle du projet de filets sociaux productifs, le Premier ministre a averti que face aux velléités de troubles qu'affichent des individus, les autorités ivoiriennes sauront répondre avec vigueur et rigueur. « Nous ne permettrons jamais, jamais et jamais à quiconque de perturber les acquis de notre pays », a prévenu Amadou Gon Coulibaly. La Côte d'Ivoire, a-t-il rappelé, s'est, au sortir de la décennie de crise, mise au travail pour se reconstruire.



Ses dirigeants, le Président Alassane Ouattara en tête, ont retourné les manches pour que le pays reprenne son envol et soit un exemple de développement avec un taux de croissance parmi les plus performants au monde. « C'est en Côte d'Ivoire qu'on peut voir un pays sortir de crise et avec le leadership de son Président, retrouver la paix et la stabilité », a relevé Gon Coulibaly. Il est donc inacceptable, a-t-il martelé, que des personnes

en perte de notoriété viennent saboter cette ascension fulgurante. « Je vous donne l'assurance, au nom du Président de la République, que cette pente vertueuse sera maintenue, maintenant et pour l'avenir. N'ayez peur de rien, n'ayez aucune crainte, la Côte d'Ivoire est bien tenue, elle est entre des mains sûres », a affirmé avec hargne le Premier ministre.

Le ministre d'État, Hamed Bakayoko, qui est également

revenu sur le sujet dans son mot de bienvenue a fustigé les « assouffis de pouvoir », qui ne veulent le trône que pour assouvir leur vengeance dans le sang. « La vengeance n'est pas un programme de gouvernement (...). C'est Dieu qui donne le pouvoir », s'est dit convaincu le maire d'Abobo. Il a dit sa fierté d'être un disciple d'Alassane Ouattara et de contribuer à ses côtés à la réalisation de son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays développé, un État émergent. « Faites-nous confiance. Nous sommes sereins. N'ayez aucune crainte. C'est nous les grands joueurs de ce pays », a rassuré Hamed Bakayoko. Avant de tancer les adversaires du pouvoir avec ce brin d'humour et d'ironie : « Vous vous dites joueurs, le match n'a pas encore commencé, le ballon n'est même pas encore sur le terrain et vous trébuchez » ■

G. GABO

Présidentielle 2020

Amadou Soumahoro invite la classe politique à l'apaisement

L'Assemblée nationale a procédé, hier, à la clôture de la session ordinaire 2019. Occasion pour le président de cette institution d'appeler les hommes politiques au calme.

Le président de l'Assemblée nationale demande à la classe politique ivoirienne de mettre baïe à terre. A moins d'un an de l'élection présidentielle d'octobre 2020, il souhaite que tout se passe dans le calme absolu. «L'année 2020 sera marquée par l'élection présidentielle. Au moment où notre pays s'apprête à aborder ces échéances importantes, j'en appelle au sens du patriotisme et de responsabilité des élus de la nation et de toute la classe politique pour des élections apaisées», a déclaré Amadou Soumahoro, au cours de la clôture de la session ordinaire 2019, hier, à l'hémicycle.

Pour lui, la Côte d'Ivoire doit être au-dessus de tout. De ce fait, il recommande que soit mis en avant, l'intérêt national. C'est pourquoi il a souhaité que députés, hommes politiques et Ivoiriens se donnent la main pour se mettre au-dessus de la mêlée, via un dépassement de soi. «Comme en 2015, nous devons arriver à organiser des élections paisibles», a-t-il affirmé.

Au cours de la cérémonie, le



L'Assemblée nationale a clôturé sa session unique, hier, par une allocution de son président, Amadou Soumahoro. (PH: SÉBASTIEN KOUASSI)

président de l'Assemblée nationale a également dressé le bilan des actions parlementaires au cours de l'année qui tire à sa fin. Au total, a-t-il fait remarquer, les parlementaires ont examiné 72 projets de loi. A savoir, 23 ordinaires, 29 ratifications d'ordonnances et 20 de nature

conventions internationales. Au nombre de ces textes, «quatre ont suscité un grand intérêt» chez les Ivoiriens, a précisé Amadou Soumahoro. Il s'agit du projet de lois relatives à la filiation, de celui portant reconstitution de la Commission électorale indépendante ainsi que cet autre volet favorisant la femme

dans les assemblées élues, sans oublier le projet instituant la carte d'identité biométrique.

Grande offensive diplomatique

Concernant le premier, le chef de la Chambre basse du Parlement a souligné qu'il assure mieux, aujourd'hui, les

droits de l'enfant nés hors mariage. Quant au deuxième, il s'est réjoui de son adoption, au terme d'une concertation entre le gouvernement, les partis politiques et la société civile. Pour ce qui est de l'adoption de la loi relative à la carte d'identité biométrique, Amadou Soumahoro a salué le fait que la Côte d'Ivoire se conforme désormais à une norme de la Cedeao. Enfin, en ce qui concerne le projet favorisant la femme, il fait savoir qu'il s'agit «d'une avancée historique», en prélude, «dans un futur proche», à la parité homme-femme.

Le patron de l'Assemblée nationale a, par ailleurs, mis en exergue la grande offensive diplomatique de l'Assemblée nationale. Citant pêle-mêle, son élection à la tête de l'Assemblée parlementaire francophone (Apf), de nombreux voyages, notamment au Qatar, l'élection de députés ivoiriens dans des instances parlementaires à l'échelle internationale. Comme c'est le cas de l'élection du secrétaire général de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire à la tête de l'institution regroupant les secrétaires généraux des

Parlements africains, rattachée à l'Union africaine.

Amadou Soumahoro a aussi salué la célérité avec laquelle les députés ont voté certaines lois. Notamment celles de nature à donner un coup de fouet à l'action gouvernementale. Et qui, au finish, ont permis aux Ivoiriens de bénéficier de retombées sociales. Telle que la création d'emplois pour les jeunes. Il a mis, en outre, à l'honneur les travaux de rénovation, «ces derniers temps», qui ont permis à l'institution de retrouver son lustre d'antan. Et mieux, de favoriser le travail des parlementaires.

Avant de clôturer la session, il a présenté ses vœux de nouvel an au peuple ivoirien et au Chef de l'État, Alassane Ouattara. «Il faut que notre pays demeure en paix pour que soient consolidés ses acquis et le bien-être socio-économique», a-t-il conclu.

La cérémonie s'est déroulée en présence du vice-Président Daniel Kablan Duncan, de plusieurs membres du gouvernement et des représentants de missions diplomatiques.

MARCEL APPENA

Situation socio-politique

Le Gal Alexandre Apalo Touré appelle les gendarmes à la vigilance et à la résilience

Il y avait fête, hier, à l'école de gendarmerie d'Abidjan. 1164 éléments ont reçu des distinctions honorifiques de la part de l'État de Côte d'Ivoire. La cérémonie s'est tenue en présence du général de corps d'armée, Lassina Doumbia, chef d'état-major général des armées et de bien d'autres personnalités militaires, coutumières et religieuses. A cette occasion, le commandant supérieur de la gendarmerie a invité ses hommes, en particulier les sous-officiers qui constituent la cheville ouvrière de ce corps d'élite, à faire preuve de savoir-faire et de savoir-être au cours de l'année 2020 qui est une année électorale. «Je souhaite qu'en 2020 particulièrement, vous fassiez preuve de vigilance, de grandeur, de correction, de dignité. Car c'est une année électorale. Nous ne de-



Le commandant supérieur de la gendarmerie a lancé un appel à ses collaborateurs. (PH: PORO DAGNOGO)

vons pas faillir. Nous devons nous battre pour que la sécurité règne en Côte d'Ivoire. Je vous demande de demeurer forts, d'augmenter votre rési-

lience », a-t-il insisté. Avant de les féliciter pour les efforts fournis qui ont permis de faire baisser l'indice de sécurité. «Aujourd'hui, l'indice de sécu-

rité tourne autour de 1,5. Et cela, grâce à vos efforts aux côtés de vos frères d'armes. Je vous en félicite. Je suis très fier de vous. Tant que

vous continuerez de bien travailler, vous pourrez compter sur moi. Tous ceux qui vont bien travailler seront toujours récompensés. Que ceux qui n'ont pas été décorés ne se découragent pas. Leur tour viendra. Implicitement, cela signifie que tous ceux qui ne travaillent pas bien peuvent être sanctionnés », a-t-il poursuivi.

Au nom des décorés, le colonel-major Obou Gadou Valentin, conseiller du commandant supérieur de la gendarmerie, a adressé ses remerciements à sa hiérarchie pour cette distinction qui magnifie l'excellence. Aux récipiendaires, il a indiqué que cette décoration est, avant tout, une exhortation à faire plus.

Parmi ces derniers, figurent le général de division Alexandre Apalo Touré, commandant supérieur de la gendarmerie et son adjoint, le colonel-ma-

JOR Kouassi Kaunan René Stanislas, élevés au grade d'officiers de l'Ordre national. A ces deux, s'ajoutent 254 officiers et 908 sous-officiers, dont 54 retraités (officiers et sous-officiers). 13 officiers supérieurs (colonels et lieutenants-colonels) ont été élevés au grade de chevaliers de l'Ordre national. Six sous-officiers ont obtenu la médaille de sauvetage, échelon argent, des forces armées et les autres, la médaille de chevalier du mérite ivoirien. Le colonel-major Kouassi Kaunan René Stanislas, commandant adjoint de la gendarmerie et Abé Séka Arsène, inspecteur général de la gendarmerie, viennent d'être nommés généraux de brigade par le Président de la République. Ils arboreront ces galons à partir du 1er janvier 2020.

CASIMIR DJEZOU

Présidentielle 2020

Amadou Soumahoro invite la classe politique à l'apaisement

L'Assemblée nationale a procédé, hier, à la clôture de la session ordinaire 2019. Occasion pour le président de cette institution d'appeler les hommes politiques au calme.

Le président de l'Assemblée nationale demande à la classe politique ivoirienne de mettre baïe à terre. A moins d'un an de l'élection présidentielle d'octobre 2020, il souhaite que tout se passe dans le calme absolu. «L'année 2020 sera marquée par l'élection présidentielle. Au moment où notre pays s'apprête à aborder ces échéances importantes, j'en appelle au sens du patriotisme et de responsabilité des élus de la nation et de toute la classe politique pour des élections apaisées», a déclaré Amadou Soumahoro, au cours de la clôture de la session ordinaire 2019, hier, à l'hémicycle.

Pour lui, la Côte d'Ivoire doit être au-dessus de tout. De ce fait, il recommande que soit mis en avant, l'intérêt national. C'est pourquoi il a souhaité que députés, hommes politiques et Ivoiriens se donnent la main pour se mettre au-dessus de la mêlée, via un dépassement de soi. «Comme en 2015, nous devons arriver à organiser des élections paisibles», a-t-il affirmé.

Au cours de la cérémonie, le



L'Assemblée nationale a clôturé sa session unique, hier, par une allocution de son président, Amadou Soumahoro. (PH: SÉBASTIEN KOUASSI)

président de l'Assemblée nationale a également dressé le bilan des actions parlementaires au cours de l'année qui tire à sa fin. Au total, a-t-il fait remarquer, les parlementaires ont examiné 72 projets de loi. A savoir, 23 ordinaires, 29 ratifications d'ordonnances et 20 de nature

conventions internationales. Au nombre de ces textes, «quatre ont suscité un grand intérêt» chez les Ivoiriens, a précisé Amadou Soumahoro. Il s'agit du projet de lois relatives à la filiation, de celui portant reconstitution de la Commission électorale indépendante ainsi que cet autre volet favorisant la femme

dans les assemblées élues, sans oublier le projet instituant la carte d'identité biométrique.

Grande offensive diplomatique

Concernant le premier, le chef de la Chambre basse du Parlement a souligné qu'il assure mieux, aujourd'hui, les

droits de l'enfant né hors mariage. Quant au deuxième, il s'est réjoui de son adoption, au terme d'une concertation entre le gouvernement, les partis politiques et la société civile. Pour ce qui est de l'adoption de la loi relative à la carte d'identité biométrique, Amadou Soumahoro a salué le fait que la Côte d'Ivoire se conforme désormais à une norme de la Cedeao. Enfin, en ce qui concerne le projet favorisant la femme, il fait savoir qu'il s'agit «d'une avancée historique», en prélude, «dans un futur proche», à la parité homme-femme.

Le patron de l'Assemblée nationale a, par ailleurs, mis en exergue la grande offensive diplomatique de l'Assemblée nationale. Citant pêle-mêle, son élection à la tête de l'Assemblée parlementaire francophone (Apf), de nombreux voyages, notamment au Qatar, l'élection de députés ivoiriens dans des instances parlementaires à l'échelle internationale. Comme c'est le cas de l'élection du secrétaire général de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire à la tête de l'institution regroupant les secrétaires généraux des

Parlements africains, rattachée à l'Union africaine.

Amadou Soumahoro a aussi salué la célérité avec laquelle les députés ont voté certaines lois. Notamment celles de nature à donner un coup de fouet à l'action gouvernementale. Et qui, au finish, ont permis aux Ivoiriens de bénéficier de retombées sociales. Telle que la création d'emplois pour les jeunes. Il a mis, en outre, à l'honneur les travaux de rénovation, «ces derniers temps», qui ont permis à l'institution de retrouver son lustre d'antan. Et mieux, de favoriser le travail des parlementaires.

Avant de clôturer la session, il a présenté ses vœux de nouvel an au peuple ivoirien et au Chef de l'État, Alassane Ouattara. «Il faut que notre pays demeure en paix pour que soient consolidés ses acquis et le bien-être socio-économique», a-t-il conclu.

La cérémonie s'est déroulée en présence du vice-Président Daniel Kablan Duncan, de plusieurs membres du gouvernement et des représentants de missions diplomatiques. ■

MARCEL APPENA

Situation socio-politique

Le Gal Alexandre Apalo Touré appelle les gendarmes à la vigilance et à la résilience

Il y avait fête, hier, à l'école de gendarmerie d'Abidjan. 1164 éléments ont reçu des distinctions honorifiques de la part de l'État de Côte d'Ivoire. La cérémonie s'est tenue en présence du général de corps d'armée, Lassina Doumbia, chef d'état-major général des armées et de bien d'autres personnalités militaires, coutumières et religieuses. A cette occasion, le commandant supérieur de la gendarmerie a invité ses hommes, en particulier les sous-officiers qui constituent la cheville ouvrière de ce corps d'élite, à faire preuve de savoir-faire et de savoir-être au cours de l'année 2020 qui est une année électorale. «Je souhaite qu'en 2020 particulièrement, vous fassiez preuve de vigilance, de grandeur, de correction, de dignité. Car c'est une année électorale. Nous ne de-



Le commandant supérieur de la gendarmerie a lancé un appel à ses collaborateurs. (PH: PORO DAGNOGO)

vons pas faillir. Nous devons nous battre pour que la sécurité règne en Côte d'Ivoire. Je vous demande de demeurer forts, d'augmenter votre rési-

lience », a-t-il insisté. Avant de les féliciter pour les efforts fournis qui ont permis de faire baisser l'indice de sécurité. «Aujourd'hui, l'indice de sécu-

rité tourne autour de 1,5. Et cela, grâce à vos efforts aux côtés de vos frères d'armes. Je vous en félicite. Je suis très fier de vous. Tant que

vous continuerez de bien travailler, vous pourrez compter sur moi. Tous ceux qui vont bien travailler seront toujours récompensés. Que ceux qui n'ont pas été décorés ne se découragent pas. Leur tour viendra. Implicitement, cela signifie que tous ceux qui ne travaillent pas bien peuvent être sanctionnés », a-t-il poursuivi.

Au nom des décorés, le colonel-major Obou Gadou Valentin, conseiller du commandant supérieur de la gendarmerie, a adressé ses remerciements à sa hiérarchie pour cette distinction qui magnifie l'excellence. Aux récipiendaires, il a indiqué que cette décoration est, avant tout, une exhortation à faire plus.

Parmi ces derniers, figurent le général de division Alexandre Apalo Touré, commandant supérieur de la gendarmerie et son adjoint, le colonel-ma-

JOR Kouassi Kaunan René Stanislas, élevés au grade d'officiers de l'Ordre national. A ces deux, s'ajoutent 254 officiers et 908 sous-officiers, dont 54 retraités (officiers et sous-officiers). 13 officiers supérieurs (colonels et lieutenants-colonels) ont été élevés au grade de chevaliers de l'Ordre national. Six sous-officiers ont obtenu la médaille de sauvetage, échelon argent, des forces armées et les autres, la médaille de chevalier du mérite ivoirien. Le colonel-major Kouassi Kaunan René Stanislas, commandant adjoint de la gendarmerie et Abé Séka Arsène, inspecteur général de la gendarmerie, viennent d'être nommés généraux de brigade par le Président de la République. Ils arboreront ces galons à partir du 1er janvier 2020. ■

CASIMIR DJEZOU

Affaire Guillaume Soro

Adou Richard répond à toutes les préoccupations

Une erreur technique nous oblige à reposter les échanges entre le Procureur de la République et les journalistes à l'issue de sa conférence de presse de jeudi.

Dans l'enregistrement sonore que nous venons d'écouter, le nombre de 8400 est apparu. Nous savons tous que la première fois où nous avons entendu ce nombre, c'était à la suite de la mutinerie de janvier 2017. Laquelle a abouti à la découverte d'armes au domicile de Monsieur Kamaraté Souleymane dit Soul To Soul, alors directeur de protocole de Monsieur Soro Kigbafori Guillaume. Les faits ont-ils un lien avec le présent mandat d'arrêt international lancé contre Guillaume Soro ?

Les services de renseignements, dans le cadre de leur mission, ont pu intercepter les audios. Ils ont également pu trouver des personnes qui s'apprêtaient à porter un coup aux institutions de la République. J'ai également indiqué qu'à ce stade de mon propos, nous n'avons pas tous les éléments. C'est pour cela que nous avons ouvert une information judiciaire qui a permis au juge d'instruction de donner une mission aux enquêteurs dans le cadre de la poursuite de leurs investigations. Je ne voudrais pas anticiper au risque de me tromper. Mais sachez que c'est à l'issue de toutes les investigations qu'on saura si les liens sont évidents. Les personnes qui faisaient partie des 8400 sont-elles toutes impliquées ? Quelles sont les ramifications ? Je ne pourrai vous en dire plus. Les enquêtes nous permettront d'avoir plus d'éléments de réponse.

En écoutant la bande sonore, nous avons l'impression d'entendre la voix de l'ex-président de l'Assemblée nationale. Mais en Côte d'Ivoire, il y a des artistes qui savent imiter les hommes politiques. Cette bande audio n'est-elle pas un montage ?

Je peux vous rassurer que si c'était un montage, nous l'aurions rendue plus audible. Nous aurions utilisé les artistes qu'il faut et nous aurions même pu faire un film. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de maquiller des personnes et de faire un film. L'élément qu'on vous a donné, c'est ce qui a été intercepté par les services de renseignements. D'ailleurs, les personnes mises en cause ont la possibilité de commettre des erreurs et c'est la procédure judiciaire qui est en cours. Le doyen des juges d'instruction a la possibilité, sur réquisition



des avocats, de faire expertiser et de rechercher avec qui la personne s'entretenait. On sait que la personne est un sachant, c'est un habitué, je ne pourrai pas vous en dire plus. Je ne peux pas vous donner l'identité parce que je ne l'ai pas. Ce sont les enquêtes qui vont permettre de solutionner tout cela.

Dans vos propos liminaires, à aucun moment le nom d'un militaire n'a été cité, parce que techniquement il est difficile pour des civils de mener un coup d'État. Des militaires sont-ils cités ?

Les enquêtes ne font que commencer. Nous avons certains éléments que nous ne pouvons pas mettre sur la place publique. Évidemment, si vous dites à quelqu'un que son nom est cité dans une tentative de coup d'État, nous sommes sûrs que la personne prendra la clé des champs. Dans l'audio, il a été dit : « On doit éviter un bain de sang. On a la puissance de feu ». Il est certain que ce ne sont pas les civils qui utilisent la puissance de feu ; on est bien d'accord que forcément ce sont des militaires. Nous ne pourrions pas donner de noms maintenant, mais les enquêtes permettront par la suite, avec le dossier du juge d'instruction qui est en train d'être diligenté, de pouvoir les identifier tous.

Pourquoi l'État de Côte d'Ivoire n'a-t-il pas rassuré Guillaume Soro, laissé son avion se poser et mettre ensuite le grappin sur lui ? Évidemment, tout le monde savait qu'il devait venir. D'ailleurs,

voyant pas dans le patrimoine de l'État ce bien acheté en 2007 que le gérant de la SCI Ebur a tenté d'immatriculer à la conservation foncière, que l'agent judiciaire du trésor, habilité à agir, a saisi le parquet d'une plainte. Cette plainte est totalement recevable.

La date du retour de Soro Guillaume à Abidjan était connue. Pourquoi n'avez-vous pas anticipé son arrestation car l'enregistrement existait ?

C'est ce que j'ai indiqué tout à l'heure. Si la loi pénale qui a été violée par un infracteur et que celui-ci n'est pas sur le territoire, il ne rentrera jamais au pays si vous lui dites que vous allez l'arrêter. Sauf s'il décide de prendre un risque incroyablement. Il faut attendre que la personne arrive sur le territoire et à ce moment-là, nous avons la possibilité d'agir parce que notre compétence est limitée à notre territoire national. Quand l'avion est détourné au Ghana, nous n'avons pas la possibilité d'obliger les autorités ghanéennes à extraire ces personnes. Lorsque le mandat d'arrêt international a été délivré et transmis à Interpol, c'est à ce moment que nous mettons en jeu la coopération pénale internationale. C'est ce qui va nous permettre, si toutefois la personne est appréhendée, de faire jouer les accords de coopération afin que la personne soit ramenée en Côte d'Ivoire.

Le mis en cause a fait l'objet d'un dossier similaire au Burkina Faso. Il a été entendu effectivement dans des écoutes téléphoniques, lors du procès du putsch manqué. Il a été relevé que les écoutes étaient fabriquées et manipulées. Ce dossier ne va-t-il pas connaître le même sort que celui du Burkina Faso et le parquet qui pourrait recourir à une expertise acoustique pour asseoir ou légitimer l'accusation ?

Pour le moment, le dossier fait l'objet d'une information judiciaire, les mis en cause ont également des avocats. En tant que procureur, je les accuse. Il appartient à ceux qui veulent se défendre de demander une expertise graphologique ou phonique. Dans tous les cas, cette expertise sera faite à leur demande, nous n'avons pas de problème. L'écoute téléphonique qui a été faite au Burkina

Faso ne peut même pas nous intéresser parce que cela s'est déroulé dans un autre pays et nous n'étions pas là-bas pour savoir exactement comment on a pu les produire. Mais, je peux vous assurer que ce que nous avons en notre possession, ce sont nos services de renseignements qui ont pris toutes les précautions et il est loisible aux avocats de contester et demander une contre expertise pour s'assurer de l'authenticité.

Vous avez relevé dans vos propos liminaires qu'un mandat d'arrêt international a été émis. Avez-vous la position géographique du mis en cause aujourd'hui ? Pouvez-vous nous dire, à ce stade de vos enquêtes, où le mis en cause réside et des assurances dans le pays où il réside quant à l'exécution du mandat qui a été lancé contre lui ?

Au moment où nous avons émis le mandat d'arrêt international, la personne se trouvait au Ghana car l'avion venait d'atterrir dans le pays. Par la suite, nous savons que la personne a pris la destination d'un pays européen. Comme je l'ai indiqué, les autorités ivoiriennes sont compétentes sur l'ensemble du territoire national. Dès lors que nous sommes en dehors du territoire national, nous ne pouvons que faire jouer la coopération pénale internationale. Nous avons saisi les services d'Interpol. Lorsqu'un pays est affilié, Interpol permet d'émettre des notices en cas d'émission d'un mandat d'arrêt. Cela permet d'interpeller la personne.

Affoussiata Bamba Lamine a aussi prononcé une conférence. Elle a même affirmé qu'il y a des éléments qui prouvent qu'en 2002, la désattribution était partagée. Est-ce que le procureur va s'auto-saisir et enquêter afin de faire la lumière sur cette affaire ?

Je ne pourrais pas répondre maintenant parce que comme je l'ai indiqué, le dossier se trouve actuellement chez le juge d'instruction, qui va investiguer. À l'issue de ces enquêtes, le parquet va décider de saisir la juridiction compétente. A ce stade, je n'ai plus rien à dire.

Où, quand et comment a été faite la captation de la bande sonore par les services de renseignements ?

C'est un secret que je ne peux

dévoiler parce que je ne fais pas partie des services de renseignements. Ce qu'il faut savoir, c'est que chaque partenaire a la possibilité, en fonction des éléments dont il dispose, de capter des éléments. Il appartient au procureur de les analyser pour voir leur crédibilité. Ce, afin d'ouvrir une enquête qui aboutira à une information judiciaire et à un jugement éventuel. Ce qu'il faut savoir, c'est que chaque jour que Dieu fait, les services de renseignements de Côte d'Ivoire sont au travail. Et lorsqu'ils détiennent des éléments probants, ils nous les mettent à disposition pour que nous décidions ou non d'ouvrir des enquêtes judiciaires.

Les avocats de Soro Guillaume disent n'avoir pas eu connaissance du mandat d'arrêt international.

Je ne sais comment répondre à cette question. Parce que, comme je l'ai indiqué plus haut, ce sont les services de police ivoirienne et ceux de l'extérieur, en l'occurrence Interpol, qui sont habilités à exécuter des mandats d'arrêt internationaux et non les avocats qui ne peuvent même pas initier des recours contre des mandats d'arrêt internationaux. Dans un tel schéma, il est loisible aux avocats de pouvoir prendre connaissance avec le dossier qui se trouve au cabinet d'instruction. À ce jour, je ne sais pas si ses avocats l'ont fait mais ce qui est sûr, un mandat d'arrêt international que j'ai cosigné a été délivré et ventilé pour son exécution. Que ceux qui ne l'ont pas encore vu, cherchent donc à prendre attache avec le cabinet d'instruction et les autorités compétentes pour le voir.

Les Chefs d'État vont-ils exécuter le mandat d'arrêt international dans le cadre de la coopération internationale ?

Un État ne peut pas obliger un autre à exécuter un mandat d'arrêt. Mais dans le cadre de la coopération internationale, chaque État se doit, lorsqu'un criminel ou un délinquant se trouve sur son sol, de pouvoir collaborer. Nous avons donc émis le mandat que nous avons accompagné de la Commission rogatoire internationale qui explique les circonstances des faits.

Nous sommes sûrs que la personne ou l'État qui estime que ces faits sont assez pro-

Journée de l'excellence / Cames

Pr Abou Karamoko honore 252 enseignants du supérieur

Le président de l'Université Félix Houphouët-Boigny a présidé la cérémonie d'excellence et du mérite, hier à Abidjan, en présence de Laurent Souquière, Consul général de France en Côte d'Ivoire.



La célébration de l'excellence à l'Ufhb est désormais une tradition, selon le Pr Abou Karamoko. (PHOTO : D.R)

Quatre-vingt-quatorze professeurs titulaires et 158 maîtres de conférences des 13 Ufr de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody des sessions 2015, 2016 et 2017 du Cames ont officiellement été honorés par le président de l'institution, le Pr Abou Karamoko, hier, à Cocody.

C'était à la faveur de la journée d'excellence et du mérite organisée à l'amphi A du Centre de ressources numériques et pédagogiques de l'Ufhb, en présence du consul général de France en Côte d'Ivoire, Laurent Souquière, invité spécial de la cérémonie. L'objectif visé est de promouvoir l'excellence et le mérite des enseignants du supérieur,

mais aussi de rendre un hommage particulier aux 252 enseignants promus maîtres de conférences et professeurs titulaires par le Cames en 2015, 2016 et 2017. Au cours de la cérémonie, les maîtres de conférences ont officiellement porté leurs toges et des trophées ont été remis aux professeurs titulaires, sous le regard de collègues, étudiants, parents et amis.

Par la voix de leur porte-parole, Coulibaly Aoua Sougo, professeur titulaire de géologie marine, directrice de l'école doctorale science et technologie et agriculture durable à Ufhb, les récipiendaires ont exprimé leur profonde gratitude au premier responsable de l'université. « Nous lui exprimons nos sincères remerciements pour cette distinction et la reconnaissance de nos efforts. C'est le fruit de nuits blanches, de privations en tous genres... Nous sommes des ambassadeurs de l'excellence, pour un climat apaisé, pour la formation des générations à venir », a-t-elle témoigné.

Dans son discours d'ouverture, le Pr Abou Karamoko a estimé que la célébration de l'excellence à l'Ufhb est désormais une tradition. Si bien que toutes les réformes en cours ou déjà réalisées sont résolument tournées vers cette valeur. L'idée, a-t-il insisté, c'est de tout orchestrer pour permettre aux étudiants d'avoir un avenir radieux. C'est pourquoi il a reconnu

que « des personnes qui se distinguent par le fruit de leur travail, méritent le respect de tous. Car la bonne graine doit être séparée de l'ivraie. » S'adressant à l'invité spécial, le président de l'Ufhb a salué le partenariat gagnant-gagnant dans la coopération entre l'Ufhb et le consul général de France en Côte d'Ivoire. « Le bilan est enrichissant, dans cette relation bilatérale où des enseignants ont bénéficié de plusieurs

visas d'études, d'enseignement... Et le nombre est toujours croissant, chaque année », a-t-il encouragé. Avant d'évaluer l'appui français à la recherche scientifique en Côte d'Ivoire à environ 100 millions d'euros. Laurent Souquière a reçu, à cette occasion, un Prix pour ses actions en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur. ■

ISABELLE SOMIAN

Le maire Jean-Marc Yacé gâte des enfants de Cocody



Le maire Jean-Marc Yacé transformé en père Noël pour la circonstance.

Le maire de Cocody, Jean-Marc Yacé, a conduit, le 23 décembre, une caravane du père Noël avec, dans son sac, des milliers de cadeaux à offrir aux enfants de la commune. Et pour bien faire les choses, Cocody a été subdivisée, pour la circonstance, en quatre zones. Ainsi, successivement l'Epp Riviera Golf, Akouédo village, l'Epp Attoban et l'Epp Angré I ont reçu la visite du père Noël qui a couvert les tout-petits

de multiples cadeaux. A chaque étape, le porte-parole des enfants ont traduit leur gratitude au maire Jean-Marc Yacé pour sa générosité. Le premier magistrat de la commune, en père de famille, les a invités au respect et surtout à l'amour du travail bien fait à l'école. La veille, le 22 décembre, les enfants du personnel de la mairie de Cocody ont bénéficié de la générosité du père Noël. ■

M. Y.
INFO SERCOM

Congés anticipés/ Mort de trois élèves Kandia Camara : « Plus jamais ça »



La ministre Kandia Camara a sensibilisé les parents d'élèves à l'occasion de l'arbre de Noël au Groupe scolaire Echene Kobinan. (PHOTOS : D.R)

Plus jamais ça ! Chers parents d'élèves, renforcez l'encadrement de proximité de vos enfants. Soyez vigilants et responsables, car l'éducation et la formation de nos enfants constituent le socle du développement du pays ». Cette exhortation a été prononcée par la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la

Formation professionnelle, Kandia Camara, au Groupe scolaire Echene Kobinan, à Marcory, à la faveur du départ en congé des élèves. Ces conseils prodigués aux acteurs du système éducatif sont intervenus après la minute de silence observée à la mémoire des trois élèves assassinés récemment par leurs amis, dans ce qu'on pourrait appeler le scandale

des congés anticipés.

C'était à l'occasion de la cérémonie de l'arbre de Noël qu'elle a présidé au Groupe scolaire Echene Kobinan, à Marcory. A ces moments de divertissements financés par l'artiste international Ross Emmanuel Bayoto dit Afro B, la première responsable de l'Education nationale a invité tout le monde à s'impliquer dans la promotion d'une école de qualité. « Je vous exhorte à redoubler d'effort pour que l'école donne envie »,

Par ailleurs, grâce à l'acte de générosité de l'artiste venu d'Angleterre, ce sont 1500 élèves du groupe scolaire Echene Kobinan qui ont reçu des présents (fournitures scolaires), de la part du père Noël. En plus de ces dons, 18 élèves considérés comme les plus méritants (de la maternelle au CM2), ont reçu des tablettes.

« C'est un plaisir pour nous d'apporter de la joie aux tout-petits. Surtout que mon père est un ancien élève de

cette école. Ici, nous prenons l'engagement de pérenniser cette action de générosité », a commenté le rappeur Afro B alias Ross Emmanuel Bayeto. Les bénéficiaires ont, quant à eux, exprimé leur joie par la voix de leur porte-parole, Dembélé Zara : « Notre bonheur est de vous avoir ! ».

Mme Lekpéli Obou Bertine Florence, Dren Abidjan 3 et le président du Coges, Loba Mel Emmanuel, ont également exprimé leur gratitude au bienfaiteur.

Le mercredi 11 décembre 2019, la ministre Kandia Camara avait annoncé que tous les fauteurs de troubles « identifiés, dénoncés et condamnés » seront radies des établissements scolaires publics et privés. Cette sanction a été prise, après la mort de trois (3) élèves dans des manifestations violentes d'élèves voulant des départs anticipés pour les congés de Noël et du Nouvel An. ■

I. SOMIAN

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur le Maire de la Commune de Bingerville porte à la connaissance du public que huit enquêtes de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours sont ouvertes Du Mercredi 26 Novembre 2019 au Jeudi 26 Décembre 2019 et du Jeudi 12 Décembre 2019 au Vendredi 10 JANVIER 2020 inclus dans les locaux des Services Techniques de la Mairie de Bingerville, au sujet d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur les parcelles suivantes :

- 02ha 66a06 - 07ha 56a53ca sise à ANA Gbonchui Residentiel au profit de DEMBELE OUSMANE,
- 11ha 04a 38ca sise à AKOUAI SANTE au profit de DEMBELE OUSMANE,
- 01ha 05a 62ca sise à ABATTA au profit de SCI VAGNE,
- 01ha 94a 53ca sise à ANA au profit de KONAN KOUMANE,
- 05ha 44a 51ca sise à AKOUAI AGBAN au profit de BODJE SEBASTIEN ALOUE,
- 10ha 38a 79ca sise à AKAKRO au profit AMAFOU YABO GERMAIN,
- 07ha 82a 41ca sise à N'SOUTE au profit de Courtage Conception Construction Batiment(3CB).

Monsieur BAKAYOKO KASSOUM, Docteur en Génie civil, Directeur des Services Techniques de la Mairie de Bingerville, désigné Commissaire-Enquêteur est chargé de recevoir dans un registre ouvert à cet effet, toutes les observations et oppositions qui pourraient être faites.

LE MAIRE
DOUMBIA ISSOUF

Intégration monétaire

Des experts font des propositions concrètes

La deuxième journée du forum international organisé par le Groupe Fraternité Matin et le Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao) a été marquée par un panel sur les enjeux monétaires et financiers dans la Zleca.



Les panélistes ont instruit...

Le Forum international initié par le Groupe Fraternité Matin et le Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao) qui a ouvert ses portes le 19 décembre, au Conseil économique, social, environnemental et culturel, au Plateau, a connu une ambiance particulière au deuxième jour. Décideurs publics, chefs d'entreprises, universitaires, étudiants, investisseurs, financiers... Tous étaient mobilisés pour prendre part au panel d'une thématique d'actualité : « La Zleca et les questions monétaires et financières. Quel avenir pour le Franc Cfa ? ».

Cette rencontre a vu la participation de plusieurs panélistes. Entre autres, Pr Tchetché N'Guessan, agrégé des Universités en Sciences

économiques, par ailleurs directeur honoraire du Cires à l'Université Houphouët-Boigny d'Abidjan; Dr Edoh Kossi Amenounvé, Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Abidjan (Brvm); Dr Prao Séraphin, économiste, enseignant-chercheur et Martial Ze Belinga, économiste, enseignant-chercheur. La modération était assurée par Pr Clément Kouakou, économiste, enseignant-chercheur. A cette occasion, Dr Prao Séraphin est revenu sur les avantages de la monnaie unique. Il est convaincu que la monnaie unique permettra à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) d'en finir avec les problèmes de fluctuation des monnaies nationales. Mieux, elle préservera

le tissu productif de la région contre les dévaluations intempestives. Selon Martial Ze Belinga, pour réussir l'intégration monétaire du continent, les pays africains doivent analyser quatre caractéristiques, avec intérêt. L'économiste soutient que les monnaies doivent épouser l'idée du panafricanisme, être transformatrices, alternatives, et démocratiques. « Nos monnaies doivent être solidaires, souveraines, c'est-à-dire que les pays africains doivent avoir accès, quand elles le souhaitent, à leurs devises », a-t-il affirmé. Le panéliste propose que la Banque centrale crée les conditions d'innovation pour que le financement aille vers le secteur privé transformationnel. Puis de poursuivre : « Les monnaies doivent être

alternatives et s'ouvrir à l'innovation monétaire pour les générations à venir », a-t-il renchérit, non sans insister sur le fait que les monnaies

ont une dimension politique. Tout en battant en touche l'assertion selon laquelle il est difficile pour un pays d'avoir sa monnaie et sa souveraineté nationale, Pr N'Guessan Tchetché, de son côté, a exploré la multiplicité de monnaies nationales qui ne sont pourtant pas convertibles. Conséquence, les pays africains sont obligés d'avoir recours aux monnaies occidentales. Ce qui est aux antipodes du panafricanisme.

Dr Edoh Kossi Amenounvé, lui, a un autre regard sur le sujet. Le Dg de la Brvm a affirmé que l'enjeu principal des marchés financiers, c'est de travailler à améliorer l'épargne et l'investissement dans les économies africaines. « Nous devons travailler à canaliser cette épargne continentale pour mieux l'utiliser au sein du continent. Les États africains doivent créer un système de paiement in-

tégré entre les pays africains », a-t-il proposé. À noter que ce forum international, qui s'inscrit dans le cadre de la commémoration des 55 ans de Fraternité Matin, avait pour thème principal : « Entre replis identitaire et panafricanisme, quelles perspectives pour la Zleca ? ». Pendant les deux jours d'échanges, plusieurs sous-thèmes ont été débattus par les experts. Du panafricanisme historique à la Zone de libre échange continentale africaine : acquis et défis ; la Zleca et les défis du commerce intra-africain : entre tensions sécuritaires et défis logistiques ; la Zleca et les questions monétaires et financières. Quel avenir pour la zone Franc Cfa ? ; le secteur privé africain : quelles synergies pour transformer le potentiel africain en réalités effectives ? ■

ÉMÉLINE P. AMANGOUA



Cabinet N.A CONSULTING
Syndic pour la liquidation des actifs de la société Anonyme
COTIVO,
ANGRE 5^{ème} TRANCHE Immeuble YABA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le Syndic pour la liquidation des actifs de la société Anonyme COTIVO sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des dossiers de soumission. Ces soumissions sont à déposer au Greffe de la Section de Tribunal d'Agboville dans un délai de 15 jours suivant la parution de la présente offre.

Placée en redressement judiciaire depuis le 15 Mai 2013, la SA COTIVO est actuellement en liquidation, sur décision du jugement n° 236 du 12/11/2014 rendu par la section de Tribunal d'AGBOVILLE.

Le lot (l'actif) à céder est constitué de titres représentant 76% de participation de la société Anonyme COTIVO dans le capital social (3 885 000 000 : Trois milliards huit cent quatre vingt cinq millions) de la **SA Filature et Tissage Gonfreville (FTG) mise en redressement judiciaire**. Cette dernière est spécialisée dans le tissage et la filature du Coton. La SA FTG est située à Bouaké dans le centre de la Côte d'Ivoire et elle dispose d'une superficie totale de 38,7 ha. La société comprend :

- Une usine de filature et de tissage de coton bâtie sur une superficie de 18 ha.
- Des magasins, des bureaux, un club house bâtis sur une superficie 20 ha.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré contre paiement en espèces des frais de participation forfaitaires et non remboursables de 150.000 F CFA au Cabinet du Syndic ou au greffe de la section de Tribunal d'Agboville de 8 heures à 17 heures et ce du lundi au vendredi.

Les offres devront être déposées au Greffe de la section de tribunal d'Agboville au plus tard le 03 janvier 2020 à 12 heures.

Pour tout renseignement, contacter
Cabinet N.A CONSULTING 22 50 07 44/ 09 72 94 13.
Mail : infos@cecnacconsulting.com

Le liquidateur.



... les participants sur la thématique. (PH: Joséphine Kouadio)

Martial Ze Belinga, économiste et sociologue, au sujet de la disparition annoncée du Franc Cfa « Voici les 4 conditions pour que la monnaie profite aux peuples africains »

Co-auteur du livre « Sortir l'Afrique de la servitude monétaire: A qui profite le franc CFA ? », cet intellectuel camerounais, invité au forum de Fraternité Matin, estime qu'une nouvelle génération de monnaies africaines est nécessaire et doit s'arrimer aux grands projets continentaux.

L'actualité économique aujourd'hui en Afrique de l'Ouest, c'est le Franc Cfa. Tout semble s'accélérer avec l'annonce de sa prochaine disparition au profit d'une autre monnaie, l'Eco. Comment ressentez-vous cette nouvelle donne, vous qui avez toujours défendu la nécessité pour l'Afrique de sortir de la servitude monétaire instaurée, selon vous, par le Franc Cfa, au profit de monnaies africaines alternatives et transformatrices ?

L'impulsion de la transformation a été donnée depuis un certain nombre d'années, on peut même dire depuis plusieurs décennies par les Africains. Pas nécessairement ceux qui étaient en charge des questions monétaires, mais ceux qui en ont ressenti le besoin et la nécessité. Et aujourd'hui, les politiques montrent qu'ils ont enregistré tout au moins la forte demande, la forte exigence de la transformation de l'espace monétaire. Nous en sommes à des annonces : l'annonce d'un changement de nom, l'annonce d'une réforme.

Il faut rester prudent et attendre d'en savoir davantage sur les contenus pour se prononcer. Mais, ce qui est acquis, c'est que l'on n'est plus dans une forme de théologie monétaire, on est rentré dans une politique publique au sens plein du terme, c'est-à-dire quelque chose de discutable, d'améliorable, quelque chose qui peut aussi s'arrêter lorsque les résultats sont, en dessous, très en-deçà des attentes. Voilà mon premier sentiment.

A savoir que nous sommes juste à un point d'étape et il faudrait travailler à avoir des contenus qui rendent un peu plus d'espoir aux peuples. Parce que nous vivons quand même sur des arrangements monétaires anciens, qui affichent un certain nombre de résultats macro-économiques qui paraissent intéressants, mais qu'on ne voit pas se traduire dans la vie des peuples, et qu'on voit encore moins se traduire en termes d'indices de développement. C'est donc un nouveau paradigme monétaire qui devrait s'enclencher, peut-être étape par étape. Je pense qu'on ne pourra plus, en tout cas, détourner la face.

Quelle doit être la pro-

chaine étape ? Quel doit être, selon vous, le contenu d'une monnaie africaine qui, a contrario des griefs que vous venez d'énumérer, serve véritablement les intérêts et les besoins essentiels des peuples africains ?

Comme je le disais, pour le moment c'est une annonce, et il faut rester prudent sur le contenu. D'autre part, si on regardait de plus près, il y a un risque que ces annonces ne résolvent pas le problème et laissent au contraire planer des incertitudes et des spéculations déjà lancées il y a plusieurs mois sur une espèce de franc Cfa bis, si on avait les réformes les plus importantes. On sait que beaucoup avaient plaidé pour une réforme du taux de change, pour un taux de change plus flexible permettant aux économies de pouvoir bénéficier également des différents chocs du marché, de les anticiper et de les amortir. La décision prise actuellement peut paraître contradictoire dans la mesure où la Cedeao a décidé d'avoir une monnaie à change flexible. On est dans l'incertitude.

On a une monnaie qui va s'appeler Eco. Or, l'Eco c'est le nom que s'est donné la Cedeao (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, Ndlr). Est-ce qu'il s'agit du même Eco décidé par la Cedeao ? Est-ce un autre Eco ? Est-ce l'Eco décidé de façon souveraine par la Cedeao, et que l'Union décide aussi d'avoir pour nom, non plus le franc Cfa mais l'Eco ? Le processus institutionnel n'étant pas le même, on peut penser que ce n'est pas le même Eco. Donc, on risque de rentrer dans la confusion si les choses ne sont pas clarifiées assez tôt.

Mais, quant au fond, nous pensons que nous avons tous les éléments aujourd'hui pour aller vers une monnaie qui soit panafricaine, transformatrice, alternative et holistique.

Qu'est-ce à dire ?

Je m'explique : nous savons qu'il est difficile de soutenir des changes durablement sur une trajectoire stable au profit des pays, compte tenu de la volatilité des taux de change et du fait qu'on n'a pas de réserves assurées. Et l'une des possibilités d'y parvenir, c'est de mutualiser



une partie de nos réserves. Donc, nos monnaies devront être solidaires, de ce point de vue-là.

Elles devront être souveraines aussi, parce qu'on ne peut plus avoir de monnaie dont les réserves sont bloquées, par exemple, alors que des pays qui ont utilisé leurs réserves de façon très active ont aujourd'hui des fonds souverains, peuvent également assurer des investissements très longs pour leurs peuples. Donc, je crois qu'il faudrait aller vers des monnaies qui aient ces caractéristiques de solidarité et de souveraineté. C'est cela que j'appelle des monnaies panafricaines.

Il faudra probablement aller vers des monnaies relativement stables d'un point de vue macro-économique, mais dont les objectifs sont tournés vers la transformation réelle des économies. Nous n'avons pas aujourd'hui de critères de diversification productive, d'industrialisation dans la gouvernance monétaire. Je pense qu'il sera difficile de passer un cap, de changer véritablement de paradigme si on n'a pas des critères précis permettant d'allouer des ressources à des secteurs productifs sur la durée, à des secteurs d'innovation, d'investissement.

Il faudra également faire preuve d'innovation. Aujourd'hui, on a des monnaies qui sont numériques, on a des monnaies locales correspondant à des besoins locaux. Il faudra utiliser toute

la gamme possible des outils monétaires, des outils d'épargne, allant de la tonnine (qu'on peut dénommer comme on veut) jusqu'aux marchés financiers, en utilisant les différentes alternatives, et non plus seulement les formats classiques que nous connaissons.

La dernière caractéristique de la monnaie africaine, c'est d'être holistique, disiez-vous...

La monnaie doit être holistique, c'est-à-dire qu'elle doit prendre en compte la dimension institutionnelle et réglementaire. Là on a des annonces qui sont respectables. Mais il faudra bien évidemment que ces annonces passent par exemple par les parlements ! Pour que ces changements soient actés par les sociétés, par les peuples, par les Etats et les représentants. Il faudra qu'à un moment donné, les sociétés civiles donnent leurs points de vue et disent dans quelle direction elles veulent aller. Il y a des règles à fixer, à établir dans le cadre de ces nouveaux arrangements monétaires. Voilà pour l'aspect réglementaire. Mais, il y a aussi l'aspect culturel. Les monnaies baignent dans un espace culturel, et il faut qu'elles ressemblent aussi à l'identité des peuples. L'Euro renvoie à l'Europe ; l'Eco, je ne sais pas très bien à quoi elle pourrait renvoyer directement dans l'imaginaire des peuples. Il faudrait avoir une attention plus grande sur l'endogénéité moné-

taire. Les choses doivent venir aussi de l'intérieur. Quelles sont les pratiques monétaires auxquelles les gens croient ? Comment on nomme les choses pour que les gens soient en confiance ? Parce que aujourd'hui, il y a quand même un rapport de défiance entre ceux qui gèrent le Franc Cfa, qui ont longtemps dit que le Franc Cfa se portait bien et qu'il n'y avait rien à changer, et aujourd'hui une proposition qui dit qu'il faudrait changer, et qui peut devenir assez vite illisible et incompréhensible.

Je pense qu'aller vers ces quatre caractéristiques pourrait nous aider à construire un avenir meilleur d'autant plus que ces nouvelles générations de monnaies devraient être en ligne avec les grands projets en cours du continent, c'est-à-dire l'intégration continentale, une intégration réelle par le commerce, également la libre circulation des populations, entre autres.

L'Eco remplace le franc Cfa, en Afrique de l'Ouest. Que devient l'Afrique centrale dont plusieurs pays utilisent également le Franc Cfa ?

Là, c'est une vraie question ! En fait, le cœur du système Franc Cfa qu'est le compte d'opérations dont on dit qu'il doit disparaître, qu'il n'y aura plus de centralisation sans qu'on comprenne exactement comment et où iront les réserves et de quelle façon elles seront gérées, car dire qu'il va disparaître, ne donne pas une destination aux réserves. On n'en sait pas...

Vous êtes sceptique ?

J'attends de voir. J'ose espérer que tout le monde est bien intentionné. Mais il faudra bien voir comment sont allouées les réserves. Pour garantir une monnaie, il faut des réserves. Donc il ne sera pas possible de garantir l'Eco dans sa version présentée, s'il n'y a pas de réserves. Et il faudra bien que les réserves soient logées quelque part, et qu'elles soient gérées de façon plus active qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent. Le problème, c'est que le compte d'opérations qui centralise l'ensemble des réserves permet de soutenir la monnaie CFA de tout le monde. S'il y a une partie du compte d'opérations qui n'existe plus, est-ce que ce

n'est que pour l'Afrique de l'Ouest ? A priori oui, mais ce n'est pas tout à fait ce qui a été dit, parce qu'il n'y a pas un compte d'opérations pour l'Afrique centrale, et un compte d'opérations pour l'Afrique de l'Ouest. On ne sait pas très bien ce que cela va donner. En réalité, le fait qu'il y ait un changement en Afrique de l'Ouest entraîne nécessairement un changement en Afrique centrale. Ne serait-ce que parce qu'il est arrivé à plusieurs reprises qu'une des deux zones soit excédentaire et l'autre déficitaire. Et que ce soit en faisant la centralisation qu'on reste à l'équilibre. Qu'advient-il donc dans la situation actuelle ? On ne le sait pas. Forcément, la zone Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, Ndlr) est impactée. Et cela fait partie des questions qui pourraient entraîner des spéculations négatives. Il faut en sortir. Car, si les gens spéculent négativement, en se disant la CEMAC va s'effondrer ou ne pas s'effondrer, cela peut entraîner des fuites de capitaux et des réactions difficiles à contrôler.

Dernier élément : chacun sait que depuis 1998, le Franc Cfa n'est plus convertible en franc français, mais en euro. Et on sait aussi que d'après le règlement du 23 novembre 1998, l'Union européenne a accepté la convertibilité du Franc Cfa en euro et vice-versa. Mais, l'Ue a posé des conditions. Il ne pourrait avoir aucune modification significative dans la gestion du Franc Cfa sans que trois institutions de l'Ue soient informées et soient d'accord. On ne pourrait opérer un changement significatif du franc Cfa sans que la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Conseil européen soient d'accord. Voilà reparties les spéculations ! L'Union européenne a-t-elle donné son aval ? Sinon, a-t-elle été consultée ? Si elle n'a pas été consultée, est-ce que cela veut dire que la réforme annoncée n'est pas significative ? Est-ce que c'est une réforme qui va venir ? Est-ce pour le moment un effet d'annonce ? Ce sont des questions importantes ! On est dans une ère qu'on ne peut pas encore décrypter réellement ■

ENTRETIEN AVEC
VALENTIN MBOUGUENG

Mise en œuvre de la Zleca Deux principaux défis à relever

La Zone de libre-échange continentale africaine a été au centre du Forum international du groupe Fraternité Matin et du Geppao. Cela a été l'occasion pour tous les acteurs de bien analyser les contours et les implications de ce projet panafricain.

Représentant le ministre Souleymane Diarrassouba, le directeur de la coopération internationale et sous-régionale du ministère du Commerce et de l'Industrie, Touré Waoti Seydou, a prononcé la conférence inaugurale à l'un des enrichissants panels qui ont meublé le Forum international du groupe Fraternité Matin et du Groupement des éditeurs de presse publique d'Afrique de l'Ouest (Geppao), les 19 et 20 décembre, au Plateau. Ce panel qui portait sur les défis du commerce intra-africain dans le contexte de l'entrée en vigueur bientôt de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca), a été l'occasion toute



Touré Waoti, directeur de la coopération internationale et sous-régionale du ministère du Commerce et de l'Industrie (au centre), a représenté le ministre Souleymane Diarrassouba.

indiquée pour Touré Waoti, par ailleurs négociateur en chef de la Zleca pour la Côte d'Ivoire, de relever deux points essentiels pour une bonne mise en œuvre de ce projet intégrateur. En effet, pour lui, les questions liées à la sécurité et à la logistique doivent être traitées avec le plus grand soin. « La Zleca est certes un gisement d'opportunités à saisir par les secteurs public et privé, et la société civile mais, au prix de plusieurs défis à relever. Dans cette optique, les réponses aux questions de la sécurité et de la logistique sont essentielles et devront faire l'objet d'une synergie d'actions de toutes les parties prenantes africaines », a-t-il suggéré. Adopté en mars 2018 à Kigali (Rwanda), la Zleca, rappelons-le, est un projet visant à créer un marché unique pour les marchandises, les services, la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et ce, conformément à la vision panafricaine d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il s'agit en fait, comme l'a expliqué Touré Waoti, d'éliminer progressivement les barrières au commerce des marchandises

et de libéraliser progressivement le commerce des services, d'augmenter le volume des échanges intra-africains, d'uniformiser les politiques économiques fiscales, sociales et sectorielles et d'accroître la sécurité alimentaire et contribuer à la réalisation du bien-être social. La Zleca offre donc d'énormes opportunités au secteur privé en termes d'accès à de nouveaux marchés, à l'investissement direct étranger (Ide), de transfert de technologies, de réduction de coûts de production et de facilitation des échanges. Cependant, a souligné Touré Waoti, « pour saisir ces opportunités, les Pme et Pmi africaines devront essentiellement définir et mettre en œuvre des stratégies de compétitivité globale. Mais également collaborer et prendre part, le cas échéant, aux activités des institutions nationales et continentales d'appui au commerce et à l'investissement, notamment le Cne, le Cepici, le Cn-Zleca, l'Agence Côte d'Ivoire Pme, le Rnic, le Maoc, le Pwic en Côte d'Ivoire, l'Observatoire africain du commerce, la Foire intra-africaine du commerce, le Mécanisme continental de surveillance et d'élimination des Bnt ».

FAUSTIN ÉHOUMAN

Recherche sur l'hévéa Le meilleur chercheur au monde sort du Cnra



Le Dr Samuel Obouayéba, chercheur au Centre national de recherche agronomique (Cnra), recevant son prix. (PH: DR)

Le Prix « Sekhar » IRRDB (International Rubber Research and Development Board) du meilleur chercheur au monde sur l'hévéa a été obtenu cette année par le Dr Samuel Obouayéba, chercheur au Centre national de recherche agronomique (Cnra). Une cérémonie de célébration de ce prix a eu lieu, le 23 décembre, à la direction générale du centre. À cette occasion, la communauté scientifique nationale et les acteurs de la filière hévéa lui ont rendu

un vibrant hommage en présence des autorités politiques et administratives de Jacquelineville, ville dont il est originaire. Le Dr Ytê Wongbé, directeur général du Cnra, a exprimé toute la fierté que représente le prix du Dr Obouayéba. « Ceci démontre encore une fois, qu'en Côte d'Ivoire, on a des chercheurs qui cherchent et qui trouvent », s'est-il félicité. Le président du conseil d'administration de l'Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (Apromac), A. Kre-

mian, quant à lui, a eu des mots de remerciement à l'endroit du lauréat pour « l'impact positif » que ses études ont sur l'activité des producteurs d'hévéa. Il a, dans la foulée, engagé l'organisation qu'il dirige à soutenir davantage le travail de recherche du Cnra sur l'hévéa. Le lauréat lui-même a tenu à traduire sa gratitude au Président de la République, Alassane Ouattara, pour son soutien à la recherche agronomique. Il a également exprimé ses remerciements à l'ensemble de

la communauté scientifique ivoirienne, aux acteurs du développement hévéicole et à sa famille biologique. « Ce prix est certes le fruit de mon travail acharné, mais c'est surtout grâce au soutien et à l'appui de tous que j'ai pu l'obtenir », a-t-il reconnu. C'est le 30 septembre 2019 en Birmanie, lors d'une compétition scientifique pour désigner le meilleur chercheur au monde sur l'hévéa que le Dr Samuel Obouayéba, défendant la candidature de la Côte d'Ivoire devant le Sri Lanka, la Thaïlande et la France, a reçu ce prestigieux prix international. Ses travaux ont été jugés très pertinents et de portée mondiale. En effet, c'est grâce aux travaux de recherche du Dr Obouayéba qu'un plan de saignée en hévéaculture a été établi; ce qui a favorisé le repeuplement du verger hévéicole ivoirien. En outre, le chercheur ivoirien a mis au point le système de saignée inversée après neuf ans d'exploitation de l'arbre d'hévéa induisant un gain de rendement de 30%. Toutes choses qui sont à la base de l'explosion de la production ivoirienne depuis 2008, hisant la Côte d'Ivoire au rang de premier pays africain exportateur de caoutchouc. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Tendance

PROMOTION DU RIZ - Le ministre ivoirien de la Promotion de la riziculture, Gaoussou Touré et le représentant résident de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Fujino Kojiro, ont procédé, le lundi 23 décembre, à la signature d'un procès-verbal pour la mise en œuvre de la 2e phase du Projet de promotion du riz local (Proril).

Prévue pour durer cinq ans, à compter d'avril 2020, cette deuxième phase vise la dynamisation de la production et la distribution du riz local ivoirien. Il s'agit notamment de renforcer la chaîne de valeur du riz par la méthode de l'aval vers l'amont, mieux structurer le mécanisme durable du système de crédit et du service de mécanisation, en partenariat avec le secteur privé et les institutions de microfinance et améliorer la qualité du riz produit sur le plan national. Fujino Kojiro a souligné que ces trois approches clés, qui ont été introduites dans le cadre de cette seconde phase, sont indispensables pour booster la production et la distribution du riz local. Selon les données du ministère ivoirien de la Promotion de la riziculture, le Proril 1 a connu des résultats satisfaisants matérialisés par le renforcement de la chaîne de valeur du riz local; la mise en place du système de crédit pour améliorer l'accès aux intrants des producteurs et la hausse de la préférence des consommateurs pour le riz local à Abidjan à près de 31%, entre autres. La production nationale de riz paddy s'élève à 2 118 610 tonnes contre 1 355 911 tonnes pour le riz blanchi. D'un coût total de 4,2 milliards de FCfa (environ 7 milliards \$), à savoir 3,7 milliards de FCfa pour le Japon et 500 millions pour la Côte d'Ivoire, le Proril est destiné à renforcer les compétences techniques des producteurs et usiniers.

(Source : Ecofin)

Mise en œuvre du projet transport Abidjan La Côte d'Ivoire et le Millennium challenge account signent une convention

Les documents ont été paraphés lors d'une cérémonie qui s'est tenue, le 20 décembre, à la Riviera Bonoumin.



Échange de parapheurs entre le ministre Joseph Séka Séka et Florence Rajan du MCA-CI. (PH: DR)

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka et Florence Rajan, Directeur général du Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire (Mca-Ci) ont signé, le 20 décembre, à la salle de conférences dudit ministère, sise à la Riviera Bonoumin, l'accord d'entités de mise en œuvre du projet Abidjan Transport. Lequel s'inscrit dans le cadre du programme compact Côte d'Ivoire, financé par le Millennium Challenge Corporation (Mcc) à hauteur de 524.740 millions de dollars Us soit plus de 300 milliards de FCfa. Cet appui financier va permettre de renforcer 32 Km de routes dans la ville d'Abidjan, notamment le boulevard Vge, le boulevard du port,

le boulevard de la paix et la voie express de Yopougon. Il permettra également le renforcement de la capacité technique et de gestion des organismes gouvernementaux liés au transport routier dans le strict respect des normes environnementales. Pour le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka, les Etats Unis, à travers ce programme, contribuent à la croissance économique durable et inclusive de la Côte d'Ivoire. « Ce partenariat opérationnel dans le cadre de la mise en œuvre du programme compact (projet transport Abidjan), améliorera la mobilité des biens et des personnes », a expliqué le Pr Joseph Séka Séka pour qui cet accord d'entité de mise

en œuvre entre le Mca-Côte d'Ivoire et le ministère de l'Environnement et du Développement durable, engage véritablement la Côte d'Ivoire par le biais du Centre ivoirien antipollution (Ciapol) et de l'Agence nationale de l'environnement (Ande), en raison de leur compétence dans la mise en œuvre du programme compact. Il a alors encouragé ces deux structures à s'y impliquer pleinement en déployant tous leurs efforts afin de contribuer au plein succès de ce projet de développement au bénéfice de tous les habitants de la Côte d'Ivoire. Le ministre Joseph Séka Séka a réaffirmé l'engagement du gouvernement ivoirien et de son département ministériel à œuvrer pour une

croissance inclusive qui intègre les notions de développement durable dans la mise en œuvre de grands projets. Auparavant, Florence Rajan a rappelé que la Côte d'Ivoire a déjà réalisé un cadre de gestion environnementale et

sociale dont l'objectif est de minimiser les risques environnementaux et sociaux liés à l'exécution du projet. Elle s'est dit convaincue que toutes les dispositions idoines seront prises afin que la mise en œuvre du

projet Abidjan Transport soit conforme à la réglementation nationale, mais surtout, réponde aux exigences environnementales et sociales de la Société financière internationale (Sfi). ■

ÉMÉLINE P. AMANGOUA

Financement des artisans La Banque populaire s'engage avec le ministère de l'Artisanat



Le ministre de l'Artisanat a reçu chaleureusement son hôte, le directeur général de la Banque Populaire. (PH: DR)

Permettre aux artisans d'avoir accès au financement, c'est le sens de la convention signée le 23 décembre, au Plateau, par le ministre de l'Artisanat, Sidiki Konaté et le Directeur général de la Banque populaire de Côte d'Ivoire, Issa Fadiga. Selon le ministre, à travers cette convention, les deux parties s'engagent à mettre en place un mécanisme innovant, qui permettra de financer les

artisans sur une période de 24 mois. Sidiki Konaté n'a pas caché sa joie et s'est réjoui de cette convention qui s'inscrit dans la politique du gouvernement. « Dans nos attributions, nous avons pour mission d'accompagner les entreprises du secteur de l'artisanat. L'un de nos grands défis est de promouvoir ces entreprises en les aidant à passer du stade informel à l'informel », a-t-il expliqué. Sidiki Konaté a

saisi cette occasion pour annoncer qu'un Fonds de garantie de l'artisanat sera logé dans les livres de l'institution bancaire. Ce Fonds, a-t-il souligné, qui représente une garantie liquide, servira de levier et permettra à la Banque populaire (BP) d'accorder des crédits aux entreprises artisanales. Le ministre Sidiki Konaté a affirmé l'engagement du gouvernement et de son département à œuvrer pour la réussite de ce partenariat avec la BP. Pour sa part, le Directeur général de la Banque populaire, Issa Fadiga, a salué cette convention dont l'objectif est d'apporter des solutions innovantes et pérennes en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail des artisans. Pour lui, ce partenariat vise à créer les conditions de résolution des besoins des artisans. Ces besoins sont de plusieurs composantes : financement, bancarisation, formation, disponibilité de fonds de roulement, etc. ■

E P. AMANGOUA



COMMUNIQUE

La Direction Générale de la SIDAM SA informe l'ensemble de ses assurés qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, toutes ses Agences d'Abidjan et de l'intérieur du pays resteront ouvertes de 07h30 min. à 19h30 min. les :

- Mardi 24 Décembre 2019
- Samedi 28 Décembre 2019
- Mardi 31 Décembre 2019

Et le :

- Mercredi 1er Janvier 2020 de 10h à 15h.

Votre satisfaction, notre priorité

Vous êtes victimes d'abus, de vol ou d'escroquerie. Vous êtes témoin d'un accident, d'un braquage ou d'un fait divers

de Fraternité Matin au : 20 30 60 00
20 37 06 66 / 05 87 12 94 / 07 35 38 65
Email : marc.yevou@fratmat.info

Création de la monnaie unique de la Cedeao

Ce qui a été dit à Abuja

Les leaders de la sous-région étaient, samedi, en conclave dans la capitale du Nigeria.

Le processus de création de l'Union monétaire en Afrique de l'Ouest, avec en ligne de mire la monnaie unique est très avancé, si l'on s'en tient aux conclusions de la 56e session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao, tenue samedi à Abuja, au Nigeria.

Au sommet ordinaire de la Cedeao du 21 décembre, les Chefs d'État ont réaffirmé leur volonté affichée de faire naître la future monnaie unique à partir de 2020. Après l'adoption du nom de cette monnaie, « éco », il y a quelques mois, ils ont pris note des propositions de symbole de ladite monnaie unique et ont adopté « Ec » comme symbole de la monnaie unique de la Cedeao (Cf point 16 du communiqué final qui a sanctionné cette 56e Conférence ordinaire). Outre le symbole de la monnaie unique, les Chefs d'État et de gouvernement ont adopté que la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (Bcao) soit le nom de la structure bancaire



La monnaie unique était l'un des sujets du 56^e sommet de la Cedeao. (Photo Dr)

qui va émettre cette monnaie.

Sur la question du respect des critères de convergence, les dirigeants ouest-africains ont félicité le Comité ministériel pour les « progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Programme de la monnaie unique » et pour « l'amélioration de l'état de convergence macroéco-

nomique en 2019 ». Cependant, la Conférence « exhorte les États membres à poursuivre les efforts visant le respect des critères de convergence ». Ces critères, rappelle-t-on, prennent en compte la maîtrise de l'inflation, des déficits, de la dette, des fluctuations de change et des réserves extérieures. C'est à croire que les acti-

vités de la feuille de route révisée piétinent. C'est pourquoi, les dirigeants ouest-africains ont invité le Comité ministériel « à prendre toutes les dispositions requises en vue de l'accélération de la mise en œuvre de la feuille de route révisée et de la réaffectation, en priorité, des ressources financières du Fonds spécial au finance-

ment des activités indispensables à la création de l'Union monétaire de la Cedeao en 2020. La Conférence instruit le Comité ministériel à lui faire le point lors de sa prochaine session ordinaire », lit-on dans le communiqué final. Le processus de la mise en place de la monnaie unique devra aussi tenir compte des transforma-

tions en cours au niveau de la zone monétaire de l'Umoa. La Conférence, après avoir entendu l'exposé d'Alassane Ouattara, Président de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement, a pris acte de la réforme de la zone monétaire de l'Umoa, qui faciliterait son intégration dans la future zone monétaire de la Cedeao.

Comme on le voit, la mise en œuvre de la monnaie unique de l'Afrique de l'Ouest n'est pas certes un leurre, mais plusieurs étapes restent à franchir avant l'échéance fixée en juillet 2020. Il s'agit, entre autres, de la détermination du régime de parité de cette monnaie unique l'éco, les adhésions du Ghana et du Nigeria qui ont leurs propres monnaies, le Cedi et le Naira. Et pourtant, cette devise devra unifier les huit systèmes monétaires de la région : celui des pays Umoa et ceux de leurs sept voisins, dont le Nigeria et le Ghana. ■

GERMAINE BONI

Réforme du Franc Cfa

Pr Tchétché N'Guessan, agrégé des universités en sciences économiques :

“ C'est une décision historique ”

Le franc Cfa deviendra l'Eco. L'information a été donnée par le Président Alassane Ouattara dans une déclaration faite à la presse le 21 décembre au Palais présidentiel au Plateau. A la suite de cette annonce, le Professeur Tchétché N'Guessan, agrégé des universités en sciences économiques, directeur honoraire du Cires, a bien voulu se prononcer, hier, sur le sujet. Pour le spécialiste des questions monétaires, cette réforme est historique. « Nous l'attendions depuis très longtemps. C'est en même temps un pari et beaucoup de responsabilité pour le chef d'État et pour les Africains », a-t-il dit. Puis

d'insister : « C'est une décision emblématique qui a été prise. Le fait que les Français n'assistent pas au comité de politique monétaire, c'est vraiment important. Quand ils y assistaient, ils définissaient la politique monétaire avec nous et s'ils n'étaient pas d'accord, ils avaient un droit de veto au sens où les décisions étaient prises de manière consensuelle. Et si un membre n'est pas d'accord, tout est bloqué. Le fait qu'ils se retirent est historique et je pense que c'est aux Africains de prendre leurs responsabilités ». A l'en croire, les Africains vont désormais gérer leurs réserves. Mieux, dira-t-il, ils auront plus de marge de manœuvre sur l'utilisation

des fonds. Avoir sa propre monnaie signifie-t-il une indépendance économique ? Sur cette question, l'économiste s'est voulu clair : « Cela ne traduit pas notre indépendance économique. La monnaie est un instrument et elle dépend de celui qui l'utilise. Si nous avons notre propre monnaie, nous pouvons faire en sorte qu'elle soit un moyen d'indépendance, mais si nous la gérons mal, la monnaie peut être un élément de servitude. Tout dépend de nous-mêmes. Avoir sa propre monnaie ne veut pas dire qu'on a la souveraineté monétaire ». Pr Tchétché N'Guessan a ajouté qu'il existe une parité entre le F Cfa et l'Euro, mais avec la

mise en œuvre de l'Eco, la parité restera la même (665 F). « C'est une bonne décision qu'on garde la parité. On ne peut pas tout changer en même temps », a-t-il affirmé. Concernant le risque d'une deuxième dévaluation, le directeur honoraire du Cires s'est voulu rassurant : « Pour le moment, il n'y a pas de risque de dévaluation, nous avons un taux de croissance de 7% ces huit dernières années. Notre économie est performante ». Avant de souligner que pour sa mise en œuvre, il faut du temps aux Chefs d'État pour travailler sérieusement sur la question. ■



Pr Tchétché N'Guessan salue l'importante décision. (Photo Dr)

ÉMELINE AMANGOUA

Commission électorale indépendante

Aimée Zebeyoux, Secrétaire d'État chargée des droits de l'homme :

«On ne peut pas demander à l'État de se retirer de l'institution»

Juridiquement, il est impossible à l'État de se retirer de l'institution en charge de l'organisation des élections, soutient la secrétaire d'État en charge des droits de l'homme.

Aux partis politiques de l'opposition qui demandent une recomposition de la Cei, la Secrétaire d'État en charge des droits de l'homme soutient qu'on ne peut demander à l'État de se retirer de l'institution », a-t-elle déclaré, au cours d'une rencontre d'échanges, au siège annexe du Rhdp, à Cocody, à la rue Lepic.

« Le Président représente la nation. La Cei ne peut pas se substituer à l'État, garant de l'intérêt national », a-t-elle expliqué, au cours de cette rencontre qui a porté sur le thème « La Cour des droits de l'homme et des peuples et son ordonnance du 28 novembre 2019 relative à l'affaire de la recomposition de la Cei ». Elle a ajouté que,



c'est pour se conformer à certaines normes internationales, en matière de bonne gouvernance, que l'État a

concedé une parcelle de son pouvoir à la Cei. Au terme de la rencontre, la secrétaire d'État a affirmé que

ce n'est pas à la Cei qu'on gagne les élections. « La Cei n'est qu'un organe technique. Les partis politiques doivent bien former leurs militants. La formation des membres des bureaux de vote est très importante. Toutes les formations politiques doivent bien les former. Le code électoral doit être parfaitement maîtrisé. Ainsi que la constitution », a-t-elle exhorté.

Elle a, en outre, affirmé que le secrétariat d'État qu'elle dirige est prêt à donner les formations qu'il faut pour permettre à tous les partis politiques d'avoir une parfaite maîtrise des rouages de l'organisation des élections. Plusieurs autres intervenants se sont aussi prononcés sur le thème, en invitant les militants à mieux s'informer, pour servir de relais au parti ■

MARCEL APPENA

Cei

Les présidents sous-préfectoraux de la Cei d'Alépé installés

La Commission électorale indépendante (Cei) vient de mettre son calendrier à jour au niveau du département d'Alépé, Djama Béchein Benjamin et Allo Assuë Thierry, respectivement présidents des sous-préfectures de Danguira et Oghlwapo, ont été élus et installés le 22 décembre au groupe scolaire Alépé 1 et 2 par Silué Sériba, président régional de la Cei. Ils sont tous deux du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp). Ils ont reçu leur feuille de route.

Au cours de cette séance de travail, la dénomination

de certains lieux de vote a subi un changement. Ainsi, au lieu des places publiques qui ont servi de lieu de vote lors des précédentes élections, ce sont des écoles primaires publiques qui seront utilisées pour les futures échéances électorales. Le 18 décembre, c'était l'élection et l'installation du président départemental, Hélai Brou Paul et de celui de la sous-préfecture d'Alépé Silué Simon Pierre par Salimata Porquet, 3e vice-présidente de la Cei chargée des régions de La Mé, Agnèby-Tassia et du Sud-Cômoé ■

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

chefs de mission de Côte d'Ivoire à Genève, Vienne, Addis-Abeba, des ambassadeurs et directeurs ainsi que du personnel de la mission diplomatique de Côte d'Ivoire à l'Onu.

Dans son mot de bienvenue, le représentant permanent a exprimé, au nom de son collègue de Washington, DC et en son nom propre, leur profonde gratitude au ministre des Affaires étrangères pour l'initiative heureuse qu'il a prise de proposer la décoration dans l'Ordre du mérite ivoirien de ces 11 agents qui ont consacré au moins 15 années de leur vie au service de la Côte d'Ivoire. Il a, en outre, salué leur professionnalisme et leur loyauté à la Côte d'Ivoire et les a exhortés à faire mieux, afin que leur exemple soit source d'inspiration pour tous leurs jeunes collègues.

Deux agents ont été élevés au rang d'officier et neuf autres ont été faits chevaliers dans l'Ordre du mérite ivoirien.

S'adressant aux heureux récipiendaires, le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, a, au nom du Président de la République, Alassane Ouattara, traduit la reconnaissance de l'État, mais également exprimé sa fierté de décorer ces agents de l'ombre souvent oubliés. « Nous sommes réunis, aujourd'hui, pour célébrer le sens du devoir bien accompli, la

conscience professionnelle, le travail avec abnégation de ces collaborateurs qui, par leurs actions quotidiennes, ont apporté leur pierre au rayonnement de la diplomatie ivoirienne et à l'édification d'une Côte d'Ivoire forte et prospère », dira, en substance, le chef de la diplomatie au nom de l'État ivoirien.

Une reconnaissance appréciée et perçue comme un engagement à garder le cap de l'excellence et du travail bien fait pour l'ensemble des récipiendaires. « Je puis vous assurer que cette distinction dans l'Ordre du mérite ivoirien constitue pour nous un immense honneur et aussi un encouragement à poursuivre notre engagement au service du développement de la Côte d'Ivoire », s'est engagée Mme Aka Boah Homa Bilé Adélaïde au nom des médaillés.

La cérémonie de décoration a été suivie du cocktail de fin de mandat de la Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité. À cette occasion, le ministre Marcel Amon-Tanoh a exprimé aux représentants des pays membres des Nations unies conviés à cette cérémonie sa gratitude pour leur soutien au succès de cette mandature 2018-2019 ■

SERVICE COM AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE AUX ÉTATS-UNIS.

Distinction

11 agents en poste dans les missions diplomatiques ivoiriennes aux États-Unis décorés

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, a procédé, le mardi 17 décembre, à New York, en marge des activités de fin de mandat de la Côte d'Ivoire en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, à la décoration de onze agents relevant du concours auxiliaire en poste dans les représentations diplomatiques ivoiriennes à Washington, DC et à New York et totalisant au moins 15 ans de service.

La cérémonie a eu lieu au Millennium Hilton one Un piazza au cœur de Manhattan, à New York City, aux États-Unis, en présence de SEM. Léon Kacou Adom, représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Nations unies; de la chargée d'affaires, Esther Akalé,



Les récipiendaires et le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, ont posé pour la postérité. (PH: DR)

représentant Mamadou Haïdara, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République

de Côte d'Ivoire près les États-Unis, absent du territoire américain et d'éminentes personnalités

de la diplomatie ivoirienne dont le secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, les